



Maison du Conte
**TOUS LES
CHEMINS
DES
HISTOIRES**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales
N°210

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Patricia Durand, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Damien Baltimore,
Florence Bédouet, Alex Bonnemaïson,
Didier Cardon, Marc Ellenberger, Estelle Fenech, Faiseurdimage,
Issam Lachehab, Sylvia Maurice,
Jean-Luc Tabuteau.

Secrétariat :
Carolina Vargas Coronado

Conception et mise en page :
Pellicam+

Photogravure et impression :
imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

4-5 VU !

- **L'ALBUM**
PHOTO DU MOIS

6-9



ACTUALITÉ EN VILLE

- **QUEL DEVENIR**
POUR LE DOMAINE DES SŒURS ?
- **CHEVILLY-LARUE**, TERRITOIRE DE
COMMERCE ÉQUITABLE
- **DEMANDE DU REPORT**
DE LA FERMETURE D'AUCHAN
- **CHEVILLY-LARUE** CULTIVE SON JARDIN

10-11



QUARTIERS

- **BIENTÔT UNE BOULANGERIE**
EN CŒUR DE VILLE
- **DÉPORTATION ET 8 MAI :**
COMMÉMORATIONS
- **FÊTE COMMUNALE :**
EN ROUTE POUR L'AVEVENTURE !

13 SERVICES PUBLICS

- **CHEVILLY-LARUE BOURDONNE D'IDÉES**
POUR PRÉSERVER LES ABEILLES

14-20



DOSSIER

- **LA MAISON DU CONTE :**
DES CONTES PAR CI, DES CONTES PAR LÀ ...

22-23



REPORTAGE

- **LES STAGES** DE NATATION

24-25 PROFIL !

- **DENIS BINET**, LE PLUS ANCIEN DES
CASTORS DE LA VILLE

26-27



CULTURE

- **EN AVANT** LA FÊTE DE LA MUSIQUE !
- **WE CANNES**, THE SOIRÉE !
- **LES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES**
ÉMERVEILLENT
- **COUPS DE CŒUR** MUSICAUX

28-29 MÉMOIRE

- **DU PRIEURÉ DE LA SAUSSAYE**
À L'ORÉAL (2^e PARTIE)

SPORTS

- **CYCLOTOURISME :** TOUS EN SELLE !
- **COURSE CONTRE LA FAIM :**
UN EFFORT SOLIDAIRE
- **FOOTBALL :**
LES U11 SE FONT UNE PLACE

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSIONS** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES



DERNIÈRE MINUTE

NOUVEL ÉCHEC POUR PARCOURSUP

La plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup continue d'alimenter la polémique. À la date du 15 mai, jour des premiers résultats pour les lycéens, ils auraient été plus de 70 000 à recevoir une proposition d'admission conforme à leur choix par erreur. D'après la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, il s'agirait d'un bug informatique conjugué à des erreurs humaines. Une déclaration qui a fait vivement réagir l'association des parents d'élèves FCPE 94. Celle-ci « réaffirme son opposition au dispositif Parcoursup qui risque encore cette année d'exclure une partie des lycéens d'un accès à l'enseignement supérieur » à travers un communiqué dans lequel elle demande également le « retrait de la réforme du lycée général, technologique et professionnel ». Par ailleurs, la FCPE a ouvert de nouveau son site internet SOS inscription (<http://sos-inscription.fr>) pour aider les jeunes et répondre à leurs interrogations. Les lycéens et leurs familles peuvent également se renseigner au 0 800 400 700, numéro vert mis en place par le ministère de l'Enseignement Supérieur. **Hugo Derriennic**



Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00



PEFC 10-31-1544 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Bâtir un rassemblement le plus large possible

LE MOIS DE JUIN s'ouvre sur un scrutin européen qui laisse un goût d'inachevé. Son résultat confirme la crise profonde, politique, démocratique, que traverse depuis plusieurs années déjà notre pays, et désormais l'Europe. Ayant le sentiment de ne pas être entendus, mus par la colère et la désespérance, beaucoup de Français et d'Européens ont à nouveau majoritairement manifesté un vote de défiance, de repli sur soi, quand d'autres, si nombreux, ont fait le choix de ne pas se déplacer aux urnes.

Il est vrai que la dispersion des listes en France n'a pas offert de projet alternatif suffisamment porteur et clair pour les millions de nos concitoyens qui voudraient bâtir un autre chemin pour l'Europe, un chemin moins libéral, plus humaniste, plus progressiste.

Localement, il n'est pas inutile de noter que le score du Rassemblement National dans notre commune est en léger recul par rapport aux élections européennes de 2014, descendant de 19 à 16,5 % des suffrages, alors qu'il augmente au plan national. Il est aussi important de relever qu'à Chevilly-Larue les forces de gauche ont quant à elles bien résisté, marquant même une nette progression.

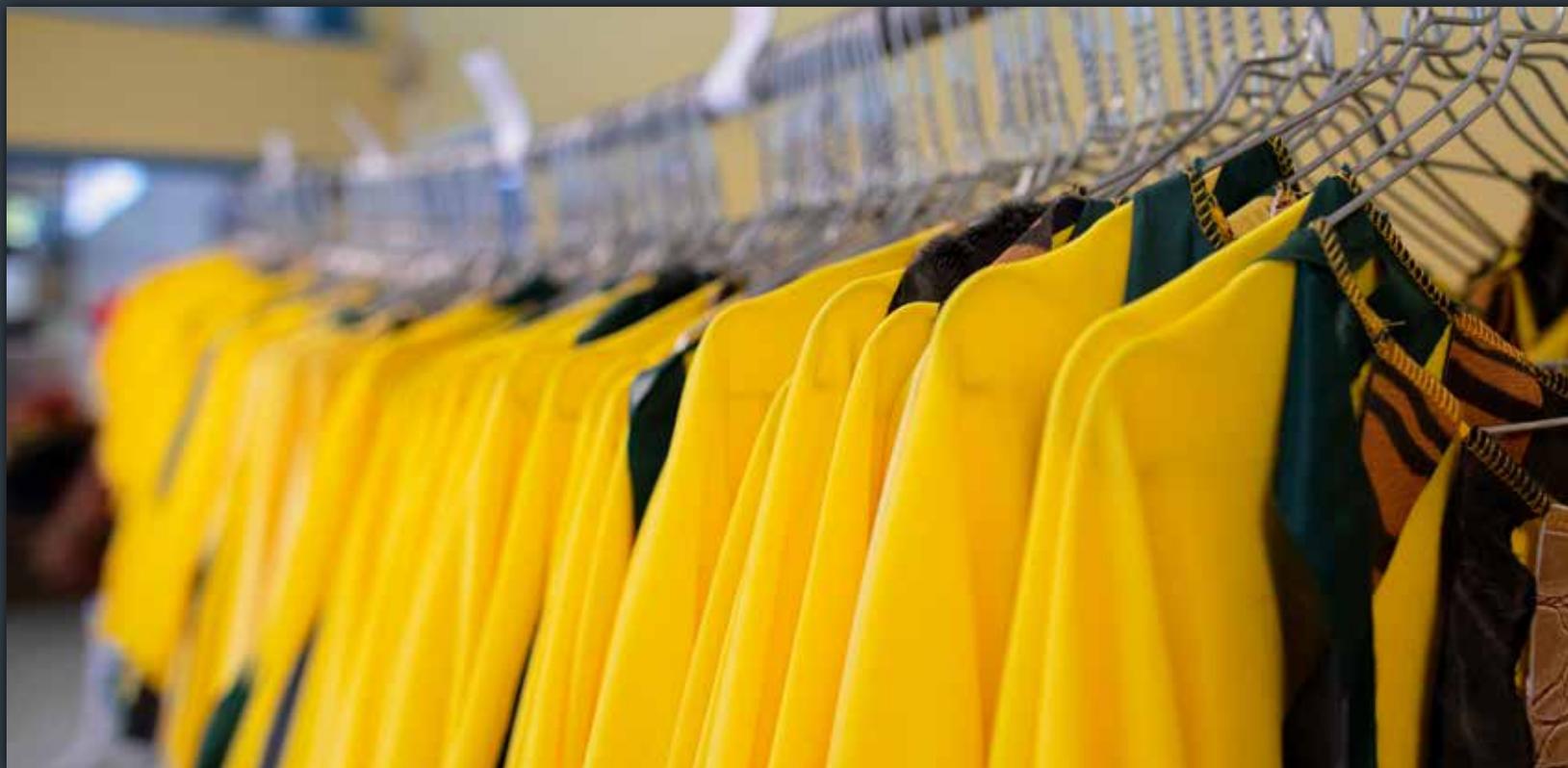
Dans ce contexte général, la percée du vote écologiste dans plusieurs pays d'Europe apporte du baume au cœur. Elle pose comme désormais incontournable, dans l'Union Européenne comme sur le plan national, l'exigence d'esprit de responsabilité face à l'urgence climatique et environnementale, contre les lobbies si puissants de la finance mondiale et de l'industrie. C'est une bonne chose. Mais ce n'est qu'un premier pas.

Reste à bâtir un rassemblement le plus large possible de toutes celles et ceux qui refusent de se laisser enfermer dans un tête-à-tête stérile entre le chemin néolibéral proposé d'un côté par le chef de l'État, et de l'autre la voie sans issue de l'extrême droite.

Tant d'énergies positives et désintéressées existent et se manifestent au quotidien dans nos communes. Des énergies qui j'en suis certaine, ne demandent qu'à s'unir pour imaginer de nouvelles perspectives d'avenir, dessiner un projet plus soucieux des vies humaines et de notre environnement. La route est longue, mais elle en vaut la peine ! *

Votez !
Stéphanie Daumin

“
Imaginer de nouvelles perspectives d'avenir, dessiner un projet plus soucieux des vies humaines et de notre environnement.
”





1



3



4



5



2



6

Bientôt le carnaval ...

1 Les bénévoles de l'atelier carnaval travaillent depuis de nombreuses semaines pour confectionner les centaines de costumes avec lesquels les Chevillais défilèrent le 15 juin pour rejoindre la fête communale. Vous pouvez toujours commander le vôtre via les bulletins d'inscription largement diffusés ou grâce au formulaire sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).

Vide-grenier, vie de souvenirs

2 À l'occasion du vide-grenier organisé par l'association Chrysalide rue Albert Thuret le 18 mai, l'on pouvait déambuler entre les stands des exposants à la recherche de bonnes affaires. Livres, objets ou vêtements, il y avait le choix !

À la découverte de l'atelier de Rasko

3 À l'initiative du Secours populaire, les enfants et adolescents bénéficiaires de l'association ont pu visiter l'atelier de l'artiste Rasko le temps d'une journée. Un beau moment d'échanges et d'ouverture sur le monde culturel.

Jeunesse en scène

4 Dans le cadre des 10 ans de Scènes de jeunesse, les jeunes acteurs amateurs ont notamment présenté une adaptation du film *Moonrise Kingdom* de Wes Anderson mise en scène par Jonathan Salmon. Un récit initiatique et onirique qui a enchanté le public du théâtre André Malraux.

A voté !

5 Les membres du Conseil municipal d'enfants et des jeunes des centres de loisirs ont voté pour choisir le nom de baptême d'un des tunneliers de la ligne 14 du métro. Le résultat n'est pas encore connu, les enfants de L'Haj-les-Roses et de Villejuif devant procéder au même scrutin.

Viens vite, c'est la fête !

6 La traditionnelle fête des voisins a rassemblé les familles dans une atmosphère conviviale le 24 mai dernier. Les riverains du Clos Saint-Michel, de la rue Albert Thuret et de la rue Jaume se sont retrouvés autour d'un plat et d'un verre pour un moment de plaisir partagé.



BILAN DE MANDAT

Un document retraçant les six années d'actions et d'investissement de l'équipe municipale au service des Chevillais sera distribué au cours du mois de juin. Surveillez vos boîtes aux lettres pour (re) découvrir le bilan municipal en matière d'aménagement, d'aide au pouvoir d'achat, d'environnement ou de gestion budgétaire.

AMPLITUDE HORAIRE AUGMENTÉE POUR LE BUS 216

Île-de-France Mobilités a annoncé le prolongement de l'amplitude horaire de la ligne de bus 216 en soirée du lundi au vendredi. Depuis le 3 juin, le dernier départ du MIN de Rungis passe à 20h30 et à 21h05 de Denfert Rochereau. Une nouvelle rassurante qui vient couper court aux rumeurs de suppression de cette ligne de bus. Dans le même temps, la municipalité continue de demander l'augmentation du nombre de bus, notamment aux horaires de pointe.

Monastère du Clos Saint-Michel



La réunion d'information sur le monastère du Clos Saint-Michel a réuni près d'une centaine de riverains.

Le 22 mai dernier les riverains du monastère des sœurs étaient conviés à une réunion d'information sur le devenir d'une partie de ce site que les propriétaires ont l'intention de vendre. La municipalité a présenté d'éventuelles pistes de réflexions sur le devenir du lieu.

Quel devenir pour le domaine des sœurs ?

« **P**ARCE QUE nous sommes face à certains questionnements, nous avons considéré avec la municipalité que nous devons naturellement nous adresser d'abord à vous, qui êtes les premiers concernés » a expliqué d'emblée Stéphanie Daumin aux riverains du monastère Saint-Michel, venus d'ailleurs en nombre. La problématique qui se pose à la commune est en effet que les sœurs, propriétaires du site, ont l'intention de vendre une partie de celui-ci. Il s'agit des bâtiments qui accueillent le centre d'accueil de jeunes filles en réinsertion et des terrains qui sont autour. Le déplacement de ce dernier dans une autre partie du site a libéré deux ailes de bâtiments et un troisième bâtiment, situés près du bassin de rétention.

De très lourds travaux y sont nécessaires : rien que pour les remettre aux normes d'accueil (électriques, énergétiques, etc), cela coûterait plus de 10 millions d'€. Une somme à laquelle la congrégation des sœurs n'a pas les moyens de faire face.

Sachant ce terrain à forte potentialité (parce que situé à quelques dizaines de mètres du futur métro), les sœurs souhaitent le vendre et ainsi financer d'autres sites dont elles sont propriétaires en France.

Préserver le patrimoine et son environnement

Mais elles souhaitent également que soit préservée la mémoire du lieu et ne pas laisser dépérir ce site. Site auquel « nous sommes tous très attachés » a

insisté Stéphanie Daumin. « L'enjeu pour la commune est évidemment de ne pas le voir transfiguré par un promoteur qui y implanterait un projet que nous n'aurions pas choisi. Nous voulons préserver sa qualité patrimoniale. Ces façades et l'environnement végétalisés apportent une vraie qualité paysagère ».

Le site est heureusement protégé par des règles d'urbanisme. Ces bâtiments sont dans le périmètre de l'église qui, elle, est pour une part classée bâtiment historique. Par ailleurs le Plan local d'urbanisme (PLU) protège également le site. Tous les bâtiments du monastère sont en zone UN c'est-à-dire dédiée aux "équipements publics, collectifs et d'intérêt général" (hôpitaux, écoles, etc). Les espaces arborés sont quant à eux en zone TC, c'est-à-dire des espaces boisés classés, une classification à laquelle il est quasi impossible de toucher. « Les sœurs possèdent donc un patrimoine qui à la fois a du potentiel mais qui ne peut trouver preneur. Or, des bâtiments vides sont des bâtiments voués à mourir ».

Quelles solutions s'offrent à la ville ?

Alors que peut faire la commune ? Changer le PLU ? Depuis la loi NOTRe, ce n'est plus une compétence de la commune mais de l'Établissement public territorial, sauf à procéder à une modification légère qui elle-même devra être entérinée par l'assemblée territoriale. De plus cela favoriserait le risque de voir surgir des programmes immobiliers en inadéquation avec la qualité du site. Se porter acquéreur ? C'est une dépense exorbitante hors proportion du budget communal. Une troisième piste de réflexion a été ouverte : étudier la possibilité d'acquérir le site certes, mais pour y transférer des services municipaux existants (par exemple



Un projet pour la réserve foncière du Clos Saint-Michel

Lors de cette réunion d'information du 22 mai, un point était également fait sur le terrain situé à côté de la boulangerie et du square Dieuk. En attendant d'accueillir un jour un équipement public, cette réserve foncière communale pourrait résoudre le problème du stationnement anarchique du secteur. Comme cela avait été suggéré par des riverains en réunions de quartiers, la

municipalité a proposé d'y aménager quelques places de stationnement, tout en préservant son aspect végétalisé. Des dalles ouvertes permettraient de laisser passer l'herbe. Ce stationnement, réservé aux clients des commerces (la boulangerie, son espace restauration et le G20), serait réglementé par une durée limitée avec un accès contrôlé par des barrières.

la mairie, le conservatoire, ...) et jusqu'alors situés en divers endroits de la ville, ce qui libèrerait autant de foncier que la ville pourrait vendre. Et ce qui continuerait de placer la mairie à la croisée des chemins entre Larue et Chevilly. De surcroît cela ouvrirait les espaces arborés aux Chevillais. « Je ne sais pas la faisabilité de cette option mais à mon sens, ne pas l'étudier ne serait pas responsable » a défendu Stéphanie Daumin. À quelques exceptions, les Chevillais se sont majoritairement montrés favorables à cette idée. *

Géraldine Kornblum

UNE QUESTION, UNE RÉPONSE

De quand date le domaine des sœurs ?

Comme l'a précisé Pierre Lioust, président de l'association des Amis du vieux Chevilly, lors de cette réunion d'information, cet ensemble est la reproduction de l'ancienne Fondation du refuge construite rue Saint-Jacques à Paris par

Mansart en 1626. Cette dernière a été démolie début 1900 dans le cadre des travaux du baron Hausmann. Après avoir acquis ce terrain chevillais en 1905, les sœurs ont fait reconstruire l'édifice à l'identique.

LA CONCERTATION CONTINUERA

Si la municipalité n'avait convié à cette réunion d'information que les riverains immédiats du monastère, c'est-à-dire les premiers concernés, la prochaine réunion publique sur le sujet sera ouverte à tous les habitants. Mais pour l'heure la question est d'abord de lancer des études permettant de réfléchir à l'hypothèse d'un éventuel rachat du site concerné pour y implanter des services municipaux existants. « Chaque fois que nous avancerons d'un pas sur ce sujet, nous reviendrons vers vous » a précisé la maire, considérant que s'il venait à voir le jour, ce projet, de longue haleine, serait structurant pour l'ensemble du territoire Chevillais.

CHEVILLY-LARUE, TERRITOIRE DE COMMERCE ÉQUITABLE



Chevilly-Larue a été récompensée pour la cinquième fois consécutive du label Territoire de commerce équitable ce vendredi 24 mai. La cérémonie de remise s'est déroulée en présence notamment de Stéphanie Daumin, la maire, de Régine Boivin, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, et de Patricia Le Gall et Anne Guillou, présidente et directrice du Pôle d'économie solidaire chevillais.

La remise pour trois ans du label Territoire de commerce équitable a clos la quinzaine du commerce équitable au Pôle d'économie solidaire. La ville a d'ailleurs obtenu une mention d'excellence et un prix du jury « Sensibilisation et éducation du public ». « *Nous sommes fiers d'apporter notre pierre à l'édifice du commerce équitable, d'en être les acteurs à notre modeste place* » a souligné la maire, insistant sur le fait que le commerce équitable favorise le co-développement. « *La commune veille, chaque fois qu'elle le peut, à promouvoir le commerce équitable* ». Ce sont particulièrement les actions innovantes du Pôle d'économie solidaire chevillais qui ont été mises à l'honneur, à l'image de cette cagnotte à laquelle les clients du pôle sont invités à contribuer ; les sommes ainsi récoltées permettent à une association de distribuer des cafés à des sans-abris lors de maraudes à Paris. À l'image aussi de ce réseau essentiel que le Pôle tricote avec les services municipaux et les associations du territoire (Sol'Épi, etc). À l'image enfin des actions qui créent du lien et promeuvent au quotidien l'échange des savoirs et des pratiques pour une consommation responsable et durable. « *Cette dynamique, on la crée avec les personnes qui franchissent le seuil du Pôle* », explique Anne Guillou, directrice du Pôle. Véritable catalyseur d'initiatives citoyennes, le Pôle s'organise autour d'un café-boutique et d'un centre de ressources sur l'économie sociale et solidaire. ✨ **Sylvia Maurice**



Auchan

La municipalité et les Chevillais se mobilisent pour reporter la fermeture du magasin Auchan situé sur la place Nelson Mandela.

Suite à l'annonce de la fermeture du magasin Auchan en Cœur de ville, la municipalité et les Chevillais ont demandé à de multiples reprises et par de nombreux biais le report de quelques mois de celle-ci. Une requête pour le moment ignorée par le groupe Auchan.

La ville et les Chevillais demandent le report de la fermeture

SUITE À l'annonce de la fermeture du magasin Auchan situé sur la place Nelson Mandela, la municipalité et les Chevillais se sont immédiatement mobilisés pour repousser l'échéance. La délibération du Conseil municipal, votée à l'unanimité le 11 avril dernier, en faveur d'un report de la fermeture à la fin 2019 ainsi que la pétition « *Repoussez la fermeture, respectez les Chevillais* », qui a réuni plus de 2 500 signataires, ont été transmises au Groupe Auchan. Stéphanie Daumin, la maire, a appuyé cette requête via un courrier daté du 6 mai et adressé à Gérard Mulliez, président du Groupe Auchan. « *Dès le 20 mars, j'avais demandé à votre directeur opérationnel de bien vouloir repousser à la fin 2019 cette décision de fermeture, de manière à laisser le temps à un repreneur*

de concevoir son projet et sécuriser ainsi la situation des Chevillais et des commerçants locaux » détaille-t-elle dans sa missive.

Malgré cette mobilisation historique, le groupe Auchan reste sourd face aux sollicitations et assure à travers un courriel laconique être en réflexion sur le devenir de ce site. Il faut dire que le groupe gonfle artificiellement ses pertes (il annonçait un résultat net de -1 milliard d'€ en 2018) et fait le choix de fermer brutalement 21 magasins dans toute la France sans mise en vente des fonds de commerce. Prévenue le 20 mars de cette décision, à seulement trois mois de la fin du bail, la municipalité s'est immédiatement rapprochée de plusieurs enseignes nationales dont deux sont en négociation avancée, preuve de l'intérêt porté à notre Cœur de ville. ✨ **Hugo Derriennic**



Faites du jardinage

De nombreux stands tenus par les associations, les commerçants et les services de la ville ont animé la [Faites du jardinage](#).



LES HABITANTS FLEURISSENT LA VILLE

Les riverains de l'avenue Georges Brassens se sont mis au fleurissement participatif. À leur demande, le service Espaces verts a installé trois jardinières en bois en pied d'arbres. C'est en famille que le samedi 13 avril ils ont planté fleurs et aromates, pour le plus grand bonheur des plus jeunes et sous le regard de plusieurs élus dont Vincent Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public. Le matériel était fourni par les jardiniers de la ville. Charge désormais aux riverains d'entretenir ces jardinières et aux passants de les respecter. Si vous aussi vous avez envie de partager une jardinière avec vos voisins, contactez le service Espaces verts 01 45 60 19 57.

Chevilly-Larue cultive son jardin



La [Faites du jardinage](#) c'est aussi une grande composition florale, une invitation à acheter plantes et fleurs pour embellir son intérieur, son jardin ou son balcon.

Le 11 mai, les Chevillais se sont retrouvés pour la [Faites du jardinage](#), un événement festif et bucolique qui fait la part belle à la nature et à la biodiversité.

COMME UN SYMBOLE, la [Faites du jardinage](#) s'épanouit au rythme des rayons du soleil qui viennent bercher la promenade Maurice Chevallier. Petits et grands en profitent pour déambuler entre les stands des services municipaux, des associations ou des commerçants. L'occasion de s'informer sur le jardinage participatif et sur la plantation de fruitiers avec l'association Croqueurs de pommes ou d'exercer sa créativité grâce à l'œuvre collective *Faire*



Il n'y a pas d'âge pour s'initier aux joies du jardinage et découvrir les prouesses de Dame Nature.

printemps animée par l'artiste Barbara Portailier et la Maison des arts plastiques. Tout au long de la journée, les enfants découvrent les joies de la nature et de la biodiversité au cours d'ateliers ludiques. Le jeune Maxence apprend ainsi à fabriquer un piège à frelons asiatiques grâce au savoir-faire de la Ferme du Saut du Loup car « *le frelon asiatique n'a pas de prédateur naturel et 7 ou 8 frelons peuvent décimer une ruche en quelques jours* ». Entre troc de graines, achat de légumes et échange de conseils, la [Faites du jardinage](#) est avant tout un moment de rencontre et de partage. Elle permet également à ceux qui le souhaitent de s'inscrire à « Jardinez, c'est gagné ! », une initiative qui incite les Chevillais à contribuer à fleurir et embellir la ville. ✨ *Hugo Derriennic*

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 26 mai avaient lieu les élections européennes. Pour connaître les résultats complets, bureau par bureau, sur la commune, rendez-vous sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.



NETTOYAGE ÉCO-CITOYEN AUX SORBIERS-SAUSSAIE

Rassemblés au pied de la tour 5 de la rue du Berry, les Chevillais sont venus nombreux ce samedi 4 mai pour débarrasser le quartier des débris et déchets qui dégradent le cadre de vie. Ce rendez-vous de nettoyage éco-citoyen, organisé depuis 2017 par le comité de quartier Sorbiers-Saussaie, a réuni de nombreux partenaires comme le service Jeunesse, la Maison pour tous, ADEVI, l'AFPAO, avec également la participation de la municipalité et du bailleur Valophis. Chaque participant était muni d'une pince pour ramasser mégots, canettes et emballages, et de sacs qui se sont rapidement remplis. Cette action en faveur de la propreté a permis de nettoyer l'espace public, et notamment les espaces verts. Une initiative qui avait aussi pour but de sensibiliser petits et grands au tri sélectif et de promouvoir les actions municipales en faveur de la réduction des déchets dans la ville.



CŒUR DE VILLE

LE RETOUR DES BAGUETTES ET DES CROISSANTS

La boulangerie du Cœur de ville est sur le point de rouvrir ses portes. Une étape importante pour le développement du quartier et pour les riverains qui vont bénéficier de ce commerce de proximité que l'on fréquente au quotidien.

CEST OFFICIEL : la boulangerie de la rue Édith Piaf va bel et bien rouvrir très prochainement. Le bail signé entre I3F, propriétaire du fonds de commerce, et les repreneurs a pris effet fin mai. Le commerce va donc

ouvrir ses portes, peut-être à la fin juin, le temps de finir d'importantes rénovations de la façade et de l'enseigne et d'entreprendre des travaux d'aménagement intérieur. « Cette boulangerie proposera également des pâtisseries,

des viennoiseries et une partie snacking pour manger le midi avec des produits frais et faits sur place » précise Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces. « Cela faisait plus d'un an que le commerce avait fermé. Le propriétaire avait ensuite lancé une procédure contentieuse à l'encontre de l'ancien boulanger pour une dette de loyer. Celle-ci a abouti à une liquidation judiciaire et I3F n'a pu récupérer les clés du local qu'en décembre, ce qui explique la durée de la fermeture ». En plus de la boulangerie, une poissonnerie ouvrira début septembre sur la place Nelson Mandela. L'arrivée de ces deux commerces de proximité marque une nouvelle étape dans la revitalisation du Cœur de ville. Une excellente nouvelle pour le quartier et ses habitants. **★ H.D**

COMMÉMORATIONS

« NOUS NE LAISSERONS JAMAIS BAFOUER LEUR MÉMOIRE »

Lors des commémorations de la journée nationale à la mémoire des victimes et héros de la déportation, le 28 avril, et de la victoire sur l'Allemagne nazie, le 8 mai, ont été dénoncées les recrudescences d'actes racistes et antisémites.



Stéphanie Daumin, la maire, et Amandine Ledet, la maire enfant, lors de la commémoration du 8 mai 1945.

EN INSTALLANT l'idéologie fasciste au pouvoir, « sans doute les Allemands voulaient-ils en finir avec l'impuissance de la classe

dirigeante, incapable de régler le chômage de masse et la misère, et qui restait sourde face à leurs souffrances », a souligné Stéphanie Daumin, la

maire. Devant le monument aux morts, entourée notamment des représentants des anciens combattants et des communautés religieuses ainsi que des collégiens, tant lors de l'hommage à la mémoire des victimes et héros de la déportation que lors de la célébration de la victoire contre le nazisme, elle a appelé à « l'intransigeance face à l'outrage du négationnisme, aux profanations des symboles érigés à la mémoire des victimes », aux expéditions punitives contre des hommes ou aux attentats. Lors de ces deux rendez-vous, elle a incité chacun à se souvenir que « pour cultiver un jardin de paix et de fraternité entre les peuples, il faut utiliser un terreau de justice, de solidarité et d'égalité. Et c'est à nous qu'il appartient d'entretenir ce verger afin que nos enfants puissent en récolter les fruits ». **★ G.K**



NOUVEAU COMMERCE

Un nouveau commerce vient de s'implanter en ville. Il s'agit de l'atelier bien-être et beauté Amarynthe. Celui-ci propose soins du visage, soins du corps, épilation, ongles, mise en beauté du visage et du regard, des mains et des pieds ... Le salon dispose également d'un atelier de coiffure.

• **Amarynthe**
49, boulevard Jean Mermoz.
Rendez-vous :
01 46 16 03 71
06 17 96 06 49.

TRAVAUX SQUARE POUGNE- HÉRISSON

Des travaux d'aménagement ont débuté à la fin du mois de mai au square Pougne-Hérisson. Ils vont permettre la réalisation d'une aire de jeux clôturée pour les enfants de 0 à 6 ans, la plantation de trois nouveaux arbres, d'arbustes et de vivaces, la réfection du revêtement et le remplacement du mobilier. Le chantier, intégralement pris en charge par la RATP, se terminera le 5 juillet. Pour toute information complémentaire contacter Éric Clipet (société STP-TP) au 06 03 98 68 73 ou le service espace vert au 01 45 60 19 75.



Fête communale

Stands et animations feront la part belle à l'aventure lors de la fête communale le 15 juin.

Tous les Chevillais petits et grands sont invités à la fête communale qui se tiendra le 15 juin au parc communal Petit Le Roy. Une journée emplies d'animations, de jeux, de concerts et d'aventures qui débutera dès 11h sur la place Nelson Mandela pour le départ du carnaval.

En route pour l'aventure !

SORTEZ VOS boussoles et vos cadrans solaires, embarquez sur un vieux rafirot ou partez à la recherche de trésors disparus dans des contrées lointaines et mystérieuses. La fête communale sera cette année une invitation à l'aventure et à l'exploration. Un voyage qui commencera avec le traditionnel carnaval. Tous les participants sont attendus dès 11h sur la place Nelson Mandela pour un départ prévu à 11h45. Ils seront bien entendu déguisés grâce au travail des bénévoles de l'atelier carnaval qui ont confectionné différents costumes et accessoires pendant de longues semaines. Vous pouvez toujours réserver votre costume grâce aux bulletins d'inscription largement diffusés dans la ville et dans les écoles ou via un formulaire disponible sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).

Le carnaval, guidé par un char confectionné par les animateurs des centres de loisirs, prendra la direction du parc communal Petit Le Roy où se tiendront les festivités. Les

associations locales, sportives, culturelles et solidaires y tiendront des stands, tout comme les services de la ville et la RATP qui présentera l'avancée des travaux du métro. De nombreuses activités seront proposées aux plus jeunes qui pourront profiter du village des enfants et de ses animations. Figurent également au programme de cette belle journée : le manège, la grande échelle des sapeurs-pompiers, un photomaton sur le stand municipal, des déambulations d'échassiers, des cracheurs de feu et bien d'autres sources d'émerveillement. Des concerts de l'orchestre philharmonique et des élèves du conservatoire ou des démonstrations de danse hip-hop avec les jeunes du SMJ sont aussi prévus. Nos champions de boxe thaïlandaise et leurs entraîneurs, qui reviennent tous médaillés des championnats du monde, seront mis à l'honneur à 19h et recevront la médaille de la ville. Une grande fête qui se terminera au son d'un bal populaire et sous les éclats d'un feu d'artifice grandiose. ✨ **Hugo Derriennic**

pub



Trois ruches ont été inaugurées fin mars par la ville dans le cadre du programme « Abeilles sentinelles de l'environnement ». Le développement de ces colonies viendra enrichir le cheptel déjà existant sur le territoire.

Les abeilles vont faire le buzz cet été. La municipalité a entrepris de protéger cet insecte précieux pour la biodiversité en favorisant son développement en ville et en piégeant les frelons asiatiques qui les dévorent.

CHEVILLY-LARUE BOURDONNE D'IDÉES POUR PRÉSERVER LES ABEILLES

NOUS LE SAVONS, nos modes de vie altèrent l'environnement et les ressources en nectars et pollens nécessaires au développement des abeilles. Pour riposter à leur disparition progressive, Chevilly-Larue s'est engagée dans le programme « Abeilles sentinelles de l'environnement ». Soutenue par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) dans le cadre d'une convention avec l'État, la municipalité a inauguré le 28 mars dernier un rucher sur le terrain communal près du gymnase Pasteur ; les trois ruches y seront accueillies sur une période de trois ans renouvelables. « Cette initiative contribue à créer un maillage au sein de Chevilly Larue et nous permet de rajouter notre pierre à l'édifice », se félicite Romain Orelle, chargé de mission à la Direction du développement durable. « Nous poursuivons la sensibilisation des Chevillais à la présence de l'abeille en ville en montrant que cet insecte participe au développement de la biodiversité ». La ville comptait déjà une quarantaine de ruches réparties sur la Ferme du Saut du Loup, le site de L'Oréal, le séminaire des Pères, les toits-terrasses du groupe Vinci et la

caserne des pompiers, sans compter les nombreux particuliers qui en possèdent dans leur jardin.

Des abeilles, pas des frelons

Mais la protection des abeilles passe aussi par la lutte contre le frelon asiatique qui se nourrit de ces insectes bourrés de protéines. Pour lutter contre ce fléau qui prolifère à une vitesse phénoménale en région parisienne, la ville a engagé, en partenariat avec la Ferme du Saut du Loup, une campagne de communication pour informer les habitants, tout en procédant à l'installation d'une douzaine de pièges dans toute la ville. Il s'agit de bouteilles en plastique munies de bouchons spéciaux qui empêchent les frelons de ressortir une fois entrés. « Un cocktail composé d'un tiers de sirop, d'un tiers de bière et d'un tiers de vin blanc cible les frelons sans attirer les abeilles ou les guêpes, ... qui ne sont pas alcooliques ! », précise en souriant Denis Enguehard, jardinier municipal au service des Espaces verts. Les Chevillais sont également invités à prendre fait et cause pour les abeilles et à lutter contre l'invasion des frelons en installant eux aussi des pièges à frelons. Pièges qu'ils peuvent se procurer gratuitement auprès de la Ferme



du Saut du Loup, qui en a déjà distribué une centaine. Ou qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes, au besoin en demandant conseil aux jardiniers de la ville ou à la Ferme du Saut du Loup. Cette dernière répertorie d'ailleurs les propriétaires de pièges et n'oublie pas de leur rappeler que le breuvage est à changer tous les mois. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, ne tentez rien par vous-mêmes car leur piqûre peut être très dangereuse. Signalez-le immédiatement à une entreprise spécialisée. *

Sylvia Maurice



LA MAISON DU CONTE

Des contes par ci, d



À Chevilly-Larue le conte est partout, à la médiathèque, dans les écoles, les collèges, au lycée, et même à la Ferme du Saut du Loup, à la Maison pour tous, etc ... mais toutes les histoires racontées ont un même point de départ : la Maison du Conte. Ici on fabrique, on invente, on forme. L'établissement rayonne par-delà les frontières de la commune. Mais ce sont bien les Chevillais les premiers à en profiter, souvent sans même le savoir ...

9 SUR LE CHEMIN DES HISTOIRES

9 LE FONDS CONTE

9 LES APPRENTIS CONTEURS

9 TOUT LE MONDE CONTE

M AIS QUE se passe-t-il à la Maison du Conte ? Qu'est-ce qui se trame derrière ces murs du 8 de la rue Albert Thuret ? Il n'est pas rare d'entendre de la bouche d'un Chevillais « *La Maison du Conte ? On ne voit pas à quoi elle sert !* ». Pourtant, c'est écrit en gros sur la porte : « *Là on fabrique des histoires sans fin* ». Une porte qu'il suffit de pousser ... On découvre alors un espace magnifique, fait d'ancien et de moderne, de vitres et de lignes, de vues sur un jardin des merveilles. Ici un bar bien agréable. Là une salle de répétition. Le lieu a été refait à neuf, tout en gardant le charme des vieilles pierres, et inauguré il y a un peu plus d'un an, le 27 janvier 2018. Ici se sont installées les histoires il y a bientôt vingt ans. →

Suivez les conteurs qui vous invitent à entrer dans leur univers, explorez leurs histoires, entrez dans l'intimité d'une veillée ...



es contes par là ...

PETITS CONTES, GRANDES EXPÉRIENCES

Une fois par mois, les apprentis conteurs de l'atelier « Raconter aux tout-petits » animé par les conteuses Praline Gay-Para et Catherine Dubois vont dans les structures petite enfance pour raconter des histoires. Ce jeudi-là, c'est à la crèche Gaston Variot que Sylvie, Michelle, Catherine, Marie-Noëlle et Bahia racontent chacune trois histoires devant un public à peine plus haut que Tom Pouce. « *D'être ainsi mises en situation, cela nous permet de tester notre façon de conter, de voir ce qui fonctionne ou pas* ». Psychophoniste, institutrice à la retraite, coach, sophrologue, CPE d'un collège, elles viennent d'horizons différents mais ont en commun une envie d'apprendre et de transmettre par l'oralité. La Maison du Conte leur offre cette chance. « *Les contes sont importants pour le développement de l'enfant. Ce sont des leçons de vie dont chacun fait ce qu'il veut après* ». Le conte a cette vertu que « *chacun peut y prendre la place qu'il veut* », celle de la petite abeille qui aide l'ours ou celle du loup qui mange les cochons. Quant aux grands gagnants de cette histoire, ce sont bien les petits chevillais qui, le temps d'un conte, sont partis vers l'imaginaire.



Les enfants sont conquis par les conteuses de l'atelier « Raconter aux tout-petits ».

Un lieu pas comme les autres

Mais le conte n'est pas forcément là où l'on croyait le trouver. Car à Chevilly-Larue, ville du conte (on ne le répètera jamais assez !), le conte s'échappe partout dans la ville, pénètre le moindre de ses interstices, entre par l'oreille de l'un et ressort par la bouche d'un autre. Le conte, tout le monde le rencontre, les petits comme les grands, les enfants comme les adultes, mais sans même s'en rendre compte ...

Il faut dire que la Maison du Conte est un lieu particulier. Un conservatoire on sait ce que c'est, on vient y prendre des cours de musique ou de danse. Un théâtre, c'est facile, on vient y voir des spectacles. Mais la Maison du Conte ? C'est autre chose. « *C'est un poumon qui fait respirer la ville de ses histoires* » affirme Valérie Briffod, co-directrice du lieu avec Isabelle Aucagne. « *Il y a plein de chemins qui*

passent un jour par cette maison et qui en ressortent ».

Sur le chemin des histoires

Pour qu'il y ait des contes, il faut d'abord qu'il y ait des conteurs. Et justement, à la Maison du Conte, il y a toujours des conteurs et des conteuses. Il y a ceux qui viennent là pour créer tout en étant accompagnés, expérimenter, aller à la rencontre d'un public et d'un territoire. Alors ils vont dans les écoles et les collèges le temps d'une classe conte, mènent un projet "Ma parole" au lycée, s'arrêtent à la Ferme du Saut du Loup pour la fête des jardins, déboulent dans les rues d'un quartier pour les journées du patrimoine et s'installent sur le plateau du théâtre dans le cadre de la saison Contes en complicité. Et il y a ceux qui apprennent le métier, car la Maison du Conte est un lieu de formation national. Les Labos permettent



Les conteurs et les conteuses de la Maison du Conte sont partout dans la ville. Lors de journée des jardins en fête en septembre dernier, au potager de la Ferme du Saut du Loup il y avait une belle jardinière ...

GRAND DIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le plus bel exemple qui montre combien les contes peuvent surgir partout dans la ville, c'est le *Grand Dire*, ce festival de contes qui s'est tenu du 18 au 30 mars. « Cette expérience a été la chose la plus forte que nous ayons pu vivre en matière de symbiose entre toutes les structures socio-culturelles de la ville » raconte avec émotion Valérie Briffod, co-directrice de la Maison du Conte. « Nous avons tous vécu ensemble le même festival, la même aventure, que ce soit bien sûr avec le théâtre, notre partenaire, mais aussi la Maison des arts plastiques, la médiathèque, la ludothèque, ... Ce Grand Dire a cristallisé quelque chose, un élan commun » qui contribuera à ancrer plus profondément encore la place de la Maison du Conte dans le territoire chevillais. ✨

“
La Maison
du Conte
c'est un
poumon
qui fait
respirer
la ville
de ses
histoires.
”

aux conteurs professionnels ou en voie de professionnalisation de suivre un parcours de recherche-formation encadré par d'autres conteurs. Les ateliers, à la journée, sur deux ou trois jours ou à l'année, sont quant à eux ouverts aux professionnels, aux amateurs ou à des publics spécifiques. Tous ces conteurs en herbe ou aguerris travaillent des histoires qu'ils vont alors raconter en dehors de la Maison du Conte. Il en est ainsi particulièrement de l'atelier mensuel « Raconter aux tout-petits » notamment ouvert à tous les agents communaux professionnels de la petite enfance (atelier financé par la commune). Au cours de leur formation, les apprenant(e)s vont une fois par mois dans les structures petite enfance de la ville raconter leurs histoires. Et on ne saurait oublier la journée de formation Le goût de la langue réservée elle aussi aux personnels de la petite enfance et qui s'est déroulée →

« Une structure à part dans le paysage culturel »



S'engager en faveur du développement de la Maison du Conte a été un choix politique fort. Nous nous sommes battus pour obtenir les financements permettant l'agrandissement des locaux,

l'évolution du projet et le développement des activités. Grâce à des conventions avec la ville, le Département, la Région et le ministère de la Culture, c'est un lieu de diffusion et de création. Aujourd'hui son rayonnement dépasse les frontières de la ville mais est également très local du fait de son travail avec la petite enfance, les établissements scolaires, les autres équipements culturels de la ville. C'est là son originalité qui en fait une structure à part dans le paysage culturel.

Élisabeth Lazon, Maire-adjointe déléguée
à la Culture et au patrimoine

LE CONTE AU CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Dès sa création la médiathèque a choisi de développer un fonds conte. Inauguré en novembre 2009, il est toujours là, trônant à l'entrée du lieu, spécifique par sa couleur, rouge comme le Petit Chaperon, comme une pomme à croquer. C'est le "serpenticonte", le cœur de la médiathèque. Les enfants et les adultes peuvent y trouver autant de différentes versions d'un même conte que des contes d'ici et d'ailleurs. Une autre partie du fonds conte de la médiathèque, plus spécialisée, se trouve également à la Maison du Conte, ce qui fait d'elle un vrai lieu ressources pour les conteurs. Charge à la médiathèque de gérer les acquisitions et le classement des ouvrages sur les deux sites. Ouvrages par ailleurs tous référencés sur le site internet de la médiathèque (<http://mediatheque.ville-chevilly-larue.fr>). *



C'est en famille qu'on peut profiter du fonds conte de la médiathèque.

C H I F F R E S C L E F S

60

Le nombre de conteurs accompagnés par les Labos de la Maison du Conte en un peu plus de dix ans. Au départ imaginé sur trois ans, quatre sessions ont déjà été menées. La prochaine session sera concentrée sur une année et démarrera en janvier 2020. Elle sera ouverte à 15 artistes professionnels ou en voie de professionnalisation (inscriptions jusqu'au 15 juin, dossier téléchargeable sur <https://lamaisonduconte.com>).

371

Le nombre d'heures d'actions culturelles menées par la Maison du Conte cette année auprès de 27 classes.

4700

Le nombre d'entrées enregistrées lors du Grand Dire. Ce comptage comprend 2 000 enfants en séances scolaires.

6 046

Le nombre d'ouvrages que compte le fonds conte de la médiathèque. 4 601 ouvrages sont à la médiathèque, 1 445 à la Maison du Conte.

→ le 22 mars pendant le *Grand Dire*. C'est ainsi que les contes de la Maison du Conte arrivent dans les oreilles des tout-petits chevillais des crèches, de la PMI, de la médiathèque, de la Maison pour tous, etc. Céline Visioli, assistante maternelle à la crèche Maison bleue, a suivi cet atelier quatre années de suite. Elle en tire aujourd'hui un bénéfice au quotidien dans son travail. « Cela m'a permis de prendre plus de temps pour observer les enfants, d'apprendre à être plus à l'écoute de leurs réaction physique, parce que chez eux tout passe par le corps. De mieux choisir mes mots aussi quand je leur parle. Peut-être d'être plus attentive ». Et surtout, elle conte désormais tous les jours aux enfants qu'elle garde, « sur le trajet, dans les parcs, pour les faire patienter. Et c'est drôle parce que les plus grands reconnaissent les contes, et se mettent à y participer ».

“

Je reçois les groupes de conteurs en formation, j'aide les conteurs dans leurs recherches de répertoire, je leur mets à disposition des malles de livres thématiques, je conseille les enseignants qui veulent travailler sur le conte, etc ...

”



Vous êtes professeur relais de la Délégation académique à l'éducation artistique (DAAC) auprès de la Maison du Conte. En quoi cela consiste-t-il ?

Le rôle d'un professeur relais de la DAAC, qui est un service du rectorat, est d'accompagner les projets culturels menés dans les classes, de l'élémentaire au lycée. L'académie de Créteil compte une cinquantaine de professeurs relais, chacun rattaché à une thématique, la mienne étant la lecture, l'écriture et l'oralité. À ce titre, et en plus de mon travail de professeur de français et d'anglais dans un lycée professionnel, je suis présente à la Maison du Conte en moyenne 4h par semaine. Cette année différents projets avec des établissements chevillais (écoles, collèges, lycée) ont bénéficié de ce dispositif, que ce soit par le biais d'une classe conte ou d'une classe à

projet artistique culturel (PAC) par exemple. Avec l'aide de la région, des classes du lycée Pauline Roland se sont même inscrites dans un projet éducation artistique et culturelle (EAC) d'envergure

Quelles sont les vertus pédagogiques du conte pour les élèves ? Comment les lycéens peuvent-ils y être réceptifs ?

Un jour quelqu'un m'a dit que ce que nous faisons est d'utilité publique. En fait le conte, contrairement aux idées reçues, n'est pas que pour les enfants. C'est une matière riche, dense, qui peut trouver sa place dans toutes les disciplines. Bien sûr la thématique du projet a toute son importance. Un professeur d'anglais peut par exemple donner à étudier des légendes celtiques. Par le conte, l'élève va pouvoir développer des compétences transversales, l'écoute, la confiance en soi. Ce qui va l'aider dans sa vie professionnelle. Sans compter l'ouverture culturelle que cela lui apporte, véritable rempart contre l'obscurantisme et l'ignorance.

Contes en livres

Il n'y a pas que dans les structures petite enfance que les histoires de la Maison du Conte arrivent. Il existe depuis longtemps un lien très fort entre la Maison du Conte et la médiathèque. Du temps où la bibliothèque se situait sous le théâtre, des conteurs venaient déjà se mêler aux lecteurs. Ce qui d'ailleurs avait prévalu à la naissance du *Grand Dire*, il y a treize ans. Et au moment de la création de la médiathèque, en 2007, celle-ci s'était inscrite dans le réseau de fonds départementaux Bibliothèque et avait choisi de développer un fonds contes de livres. Les subventions ainsi obtenues lui avaient permis de mettre en place des formations, des expositions, des rencontres. Aujourd'hui les fonds départementaux n'existent plus mais les habitudes sont restées.

À la médiathèque, Valérie Berton est

référente sur le fonds conte et par ailleurs conteuse elle-même. « *Je reçois les groupes de conteurs en formation, j'aide les conteurs dans leurs recherches de répertoire, au besoin je leur mets à disposition des malles de livres thématiques, je conseille les enseignants qui veulent travailler sur le conte, etc* ». À ce rôle de médiation, s'ajoute le fait que la médiathèque a deux rendez-vous familiaux autour du conte, les Griottines pour les moins de 6 ans une fois par mois et les après-midi contes à partir de 6 ans tous les trimestres. Par ailleurs, elle accueille des conteurs, souvent venus de la Maison du Conte mais pas seulement. « *Je choisis toujours des conteurs qui travaillent sur le répertoire traditionnel et qui n'ont pas de scène* ». Car il y a une chose à laquelle Valérie Berton tient particulièrement, c'est la proximité avec le public. →

LE LYCÉE À LA MAISON DU CONTE

Ce vendredi 10 mai, des élèves de 1^{ère} et terminale Logistique du lycée Pauline Roland entrent dans la Maison du Conte. Ils viennent découvrir le fruit du travail qu'ils ont mené cette année auprès d'Annabelle Sergent, conteuse associée cette année à la Maison du Conte, et de Magali Mougel, auteure, dans le cadre d'un vaste projet d'éducation artistique et culturelle autour du récit de guerre. Au gré d'ateliers d'écritures, ils ont produit des récits personnels poignants évoquant un crash aérien, un tremblement de terre, la guerre en Serbie, ... des morceaux de vie interrogeant l'irruption d'un événement traumatisant dans le quotidien. Ils les ont alors mis en voix à la faveur d'ateliers de création sonore. « *Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont fait les prises sons* », explique Fabien Mellado, l'un des deux professeurs à s'être impliqué dans ce projet. Les capsules sonores ainsi réalisées ont été diffusées dans les couloirs du lycée (accessibles par un QR Code). Aux Chevillais maintenant de les découvrir, celles-ci pouvant être écoutées sur internet (<https://soundcloud.com/user-269919193/>). Elles seront également publiées dans le *Journal Pauline Roland*, entièrement réalisé par des élèves de l'établissement et dont le numéro 2 est à paraître en juin.

INOUBLIABLE CONTE

Participer à la création d'un spectacle de contes et en être soi-même acteur est une expérience qui laisse des souvenirs. Maëlle, en 6^e au collège Liberté, a vécu cela. « On a travaillé sur *Tom Pouce* avec nos professeurs de français et d'arts plastiques, qui se sont mis en lien avec la Maison du Conte et la Maison des arts plastiques. Nous avons créé notre propre conte, *Petit bouchon* ». Le conservatoire était aussi de la partie. La représentation a eu lieu pendant le *Grand Dire*, lors de Maison Babel. Maëlle n'en revient toujours pas du plaisir qu'elle a eu. « Je n'avais jamais été à la Maison du Conte » avoue-t-elle. Elle n'est pas prête de l'oublier ! ✨



Certains avaient travaillé sur *Tom Pouce* et d'autres sur *Barbe Bleue* ou sur *Poucet*. Lors de Maison Babel, pendant le festival *Grand Dire*, des élèves des écoles Paul Bert et des collèges Jean Moulin et Liberté ont conté pour leurs camarades.



LA THÉRAPIE PAR LE CONTE

C'est en spectateur qu'Éric Comellini est d'abord venu à la Maison du Conte. Mais c'est en thérapeute qu'il va la fréquenter. Ce psychomotricien à l'hôpital de jour pour jeunes adultes Le Pourquoi Pas de Chevilly-Larue monte actuellement un projet avec la Maison du Conte. À la manière d'Agnès Varda, les jeunes trouveront des lieux chevillais, les prendront en photo et imagineront des histoires. « Ils ne seront plus vus comme des malades mais travailleront simplement avec des professionnels » se réjouit-il. Les jeunes verront également des spectacles. « Ce n'est pas parce qu'on a des troubles psychiques qu'on n'est pas spectateur ». Le projet devrait démarrer en novembre. ✨

Chacun trouve son conte

Cette proximité est d'autant plus nécessaire que l'une des vertus du conte est d'être un vecteur de transmission. Un conte, c'est un partage de jolis mots (chaudron, pantoufle), des rythmes particuliers, un langage corporel. Et cela n'est pas vrai que pour les petits. Pour preuve ce qu'en dit Romain, pré-adolescent, qui parle avec bonheur de sa participation au final du *Grand Dire* et pour qui le conte offre une liberté sans comparaison. « Quand tu lis un livre à un enfant tu montres les pages, mais quand tu contes, tu as tes bras pour illustrer. Au théâtre on parle comme dans un film, mais conter c'est parler au spectateur ».

Et les adultes dans tout cela ? Contrairement à ce que beaucoup croient, les contes ne s'adressent pas qu'aux enfants ; ils sont pour tout le monde. Ils portent toujours un message. *Poucet* est plus petit mais plus malin que les autres. *Blanche Neige* paie

le prix d'avoir outrepassé un interdit. *Barbe Bleue* relate l'histoire d'un mariage forcé et d'une femme battue. *Peau d'âne* refuse l'inceste. Et que dire de *Cendrillon* qui en rencontrant son prince pourrait bien avoir perdu autre chose qu'une pantoufle ... Si les contes ont traversé les temps immémoriaux, c'est bien parce qu'ils posent tous un regard sur la société. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'intérêt que portent les parents aux contes quand ils emmènent leurs enfants en écouter à la médiathèque, au théâtre, à la Maison pour tous ou à la Ferme du Saut du Loup ; ils sont fascinés.

Voilà comment les histoires circulent sur les chemins chevillais, des assistantes maternelles aux enfants, des enfants aux parents, des collégiens et lycéens aux petits frères. Et plus personne ne se souvient que ces chemins-là, c'est la Maison du Conte qui les ont tracés. ✨ **Géraldine Kornblum**

pub

Les stages organisés par la piscine pendant les vacances d'hiver et de printemps ont permis aux jeunes Chevillais peu à l'aise avec la natation d'appréhender l'eau en toute sécurité.

Après une première expérience en février, la piscine municipale proposait de nouveau, pendant les vacances de Pâques, un stage de natation destiné aux jeunes Chevillais désireux d'améliorer leur aisance aquatique. L'occasion de prendre la température au bord du bassin. Au programme, frites et battements de jambes.





C'est sous le regard attentif d'un maître-nageur que les jeunes Chevillais se familiarisent avec l'eau. La joie et la bonne humeur sont de rigueur, l'envie de bien apprendre à nager aussi.

Stages de natation

"Un mouvement, les bulles et je respire"

« **C** E N'EST pas primordial de savoir nager, mais ça peut sauver la vie ».

Ce mardi 30 avril,

au bord des quatre lignes d'eau de la piscine municipale de Chevilly-Larue, Kémy et Sarah, deux élèves de 11 et 10 ans, s'entraînent sous le regard de Christophe, maître-nageur sauveteur. « Kémy est plus à l'aise en dos crawlé, il trouve bien ses appuis mais il manque d'endurance », confie l'entraîneur pendant que le jeune nageur termine sa longueur.

Si Kémy et Sarah sont présents cet après-midi à la piscine, c'est dans l'optique d'obtenir prochainement leur certificat du savoir-nager. Organisé par la municipalité, ce stage de natation vise à leur faire passer « une étape de plus » dans leur apprentissage de cette discipline, et qui sait, faire éclore une passion. « J'aime nager et grâce au stage je n'ai plus peur d'être loin du

mur », explique Sarah, qui ne compte pas en faire en club. « Je fais déjà du taekwondo depuis quatre ans ».

Des gestes à répéter, une pédagogie à adopter

Dans l'eau, chaque enfant a ses propres difficultés et ses qualités. « Je suis moins tranquille sur le ventre » confie Kémy, qui vient justement d'enchaîner 20 mètres sur le dos et 20 mètres en nage ventrale. Il explique combien « au début, c'était frustrant ». Oui, la natation est un sport exigeant avec ses difficultés mais aussi sa dose de plaisir. La sensation de glisse, le silence immergé dans l'eau, « c'est tout cela qui fait de ce sport une pratique intéressante » affirme Christophe. Avec 23 ans d'expérience aux bords des bassins, il sait là où il faut travailler. « La natation, ce sont des gestes à répéter, une pédagogie à adopter ». C'est un sport technique, où chaque détail a son importance. « Un enfant qui débute dans l'eau, il ne sait pas comment améliorer sa nage.

En tant que maître-nageur je dois remarquer les défauts et l'aider à évoluer avec aisance ».

Pour que l'appréhension de l'eau leur soit facilitée, les enfants utilisent des frites afin de mieux flotter et travaillent des exercices qui ciblent une spécificité à améliorer dans la nage. Accompagnés par les maîtres-nageurs, ils sortent de leur zone de confort. « Un mouvement, les bulles et je respire », cela paraît simple sorti de la bouche d'un entraîneur, mais il faudra enchaîner les longueurs pour que Kémy et Sarah soient complètement à l'aise et autonomes dans l'eau. « J'aime le fait de porter une ceinture, ça m'aide » avoue Sarah, qui s'est cependant beaucoup améliorée selon Christophe. Ce stage était donc l'opportunité pour ces jeunes Chevillais de franchir un cap supplémentaire et ainsi de savoir nager, chose fondamentale pour tout un chacun. C'était aussi celle d'un bon moment de plaisir partagé. ✨

Issam Lachehab

PROFIL!

Il y a 65 ans, Denis Binet donnait son premier coup de pioche sur le chantier collectif de la future résidence pavillonnaire des Castors.



Membres de l'association des Castors, laquelle regroupe non pas ces rongeurs de rivière mais des auto-constructeurs, Denis Binet et cinquante-trois autres foyers chevillais s'unissent en 1954 pour constituer un chantier collectif et construire sur un terrain sis 178, rue Petit Le Roy, leurs maisons en commun. En mettant chacun leurs compétences au service des autres, solidaires et engagés, ils ont en un peu moins de trois ans bâti cinquante-quatre pavillons de leurs propres mains. Une belle aventure et une ambiance de bons copains que M. Binet n'a pas oubliée et qu'il relate ici non sans une certaine nostalgie.

DENIS BINET

Le plus ancien des Castors de la ville

SI VOUS PASSIEZ devant le 178, rue Petit Le Roy en 1953, vous longiez un champ de roses, un grand terrain qui appartenait à M. Grange, patron à Paris d'une fonderie, et employeur de M. Binet, alors jeune chauffeur-livreur. En cette même année, mal logés, quatre employés d'EDF en poste sur la ville cherchent de leur côté comment construire de nouvelles maisons à partir d'un budget serré. Sur les bons échos d'un chantier réalisé par les Castors de Villejuif, ils rencontrent nos voisins et découvrent l'association des Castors. Créée en Bretagne en 1950 par quelques personnes de condition modeste venues à l'auto-construction par nécessité, celle-ci fédère des auto-constructeurs de tous bords et répond à la crise du logement qui sévit alors en France suite à la Seconde Guerre mondiale. Pertinente, elle recense plus de 50 000 adhérents aujourd'hui. Le temps de monter ensemble un projet commun, Chevillais et Villejuifois s'associent bientôt pour construire 54 pavillons de leurs propres mains sur le terrain que M. Grange accepte de leur vendre. « Pour cela, mon patron avait émis une seule condition », précise M. Binet en levant l'index : « Que trois des cinquante-quatre

maisons soient réservées à ses ouvriers ! C'est donc grâce à lui si ma famille et moi avons pu nous installer ici ». Un tiers des lots est alors accordé aux agents d'EDF et les deux tiers restants à qui en fait la demande. Les parcelles réservées, en 1954 nos Castors déposent le permis de construire en mairie et, soudés, unissent toutes leurs forces pour s'entraider sur le chantier « Sans savoir quelle maison nous serait attribuée, nous étions engagés à toutes les construire, ce qui représentait pour chacun de nous un minimum de 40 heures de travail par mois réparties sur les week-ends et jours fériés, et ce jusqu'à la fin des travaux. Nos cotisations mensuelles nous ont permis par l'intermédiaire de M. Grange, de nous payer un architecte, M. Ploquin. Et je me souviens que dans la foulée, nous avons nommé parmi les Castors M. Turcutto, maçon de son métier, chef de chantier. Munis de simples pelles et pioches, nous avons d'abord creusé. Sans local au début pour entreposer nos outils, notre voisin M. Bourliaud nous les gardait chez lui. Peu à peu, nous nous sommes procurés des brouettes dans lesquelles on remuait le ciment à la main, puis nous avons fait l'acquisition d'une pelleuse, de deux bétonnières et d'une grue, le tout d'occasion, bien sûr ! Chaque semaine, l'entreprise Piketty nous livrait

l'équivalent d'un camion de parpaings que l'on déchargeait sans engin, tandis que les matériaux étaient transportés dans des wagonnets sur rails que la briqueterie Bohy nous avait gracieusement fournis. Si l'ambiance sur le chantier était fraternelle et bon enfant, je n'avais pour ma part aucune spécialité, aussi ai-je appris sur les conseils de professionnels à monter et jointoyer quantité de murs durant presque trois ans. » À l'aube de l'été 1956 et alors que le chantier collectif des Castors est en passe d'être achevé, aucune maison n'est encore attribuée. D'un commun accord elles seront tirées au sort avant d'être affectées à chacun. Ça n'est qu'une fois les finitions intérieures terminées que les Castors pourront y emménager. M. Binet quitte Rungis et devient Chevillais. Depuis, chargée de souvenirs et chère à son cœur, la maison qu'il a construite à la sueur de son front a vu grandir ses cinq enfants et s'éveiller les soixante-seize enfants que son épouse a bercés en tant qu'assistante maternelle. Par ailleurs président de l'antenne du Secours populaire de la ville de 1987 à 2004, notre Castor émérite a fêté le 28 mai dernier ses 92 printemps. Pour le taquiner, ses proches voisins disent qu'il est taillé pour être d'ici huit ans le premier Castor centenaire du quartier. ✱

Florence Bédouet



FÊTE DE LA MUSIQUE AU MIN

Connaissez-vous la fête de la musique la plus tôt de France ? Elle se déroulera au Min de Rungis ce 21 juin de 6h à 9h. C'est devant le restaurant L'Arrosoir (pavillon des fleurs - 102, avenue des Maraîchers) que se produiront nombre d'artistes, parmi lesquels la troupe Chance, Oldelaf, Stevans, Marc Fichel, Yvan Cujious et Art Mengo. Ateliers gourmands, food truck, photocall et autres rendez-vous feront l'animation. Retrouvez le QR Code permettant d'accéder au Min sur le site de l'événement (www.facebook.com/).

LA MÉDIATHÈQUE, FACEBOOK ET YOUTUBE

Depuis quelques mois la médiathèque publie sur Facebook des chroniques spécifiques : polar, fantasy, documentaires, musique, contes, astuces numériques, etc. À travers *Les fantasy de Sandrine*, *Les enquêtes d'Agatha ChristiNe* ou encore les coups de cœur de Carole et des autres, découvrez les pépites cachées de la collection. Chroniques à retrouver chaque semaine dans le fil d'actualité ou dans les onglets « commentaires » ou « articles ». Et après leur concert chevillais en avril, retrouvez Erremsi & Laëty en mini-interview "spéciale médiathèque" sur la chaîne Youtube de la médiathèque.



CONCERTS

EN AVANT LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Coup de chance cette année, le 21 juin, tombe un vendredi. On en profitera que mieux pour célébrer comme il se doit la fête de la musique. Entre la place Nelson Mandela et le parvis devant la salle Léo Ferré, ça va sacrément swinguer !

DEUX LIEUX pour une fête, deux ambiances différentes mais tout aussi festives et sympathiques. Tout d'abord

place Nelson Mandela. Là, se succéderont sur la scène des élèves du conservatoire et de l'école de musique Paris Music Academy, le groupe

PMA's band -déjà bien connu des Chevillais- ainsi que le groupe Eiliant ; entre les uns et les autres, les rythmes seront rock, à tendance pop. Les commerçants du site ouvriront leurs terrasses, les associations Espoir et Main dans la Main proposeront des animations et, par ponctuation, un hommage sera même rendu à Johnny Hallyday : c'est dire si la soirée sera pleine de surprises ! Sur le parvis de la salle Léo Ferré, on retrouvera la chorale de l'école Pierre et Marie Curie, les classes musicales de trompette de l'école Paul Bert B, des percussions, du hip-hop, le guitariste Jérémie François, le groupe John Mc Nulty & The Dimestore et le groupe Les Sans Gains. D'un côté comme d'un autre, de 18h à 23h, on appréciera tout autant savourer la musique en étant attablé à la terrasse d'un restaurant. Pour peu qu'il fasse un peu chaud, l'arrivée de l'été sera on ne peut mieux saluée. ✨ **G.K**

CINÉMA

WE CANNES, THE SOIRÉE !

Sortez vos costumes à paillettes, vos robes longues et vos plus belles lunettes de soleil, Chevilly-Larue part sur la Croisette ! La célèbre soirée We Cannes et ses extravagances viennent clore la saison du théâtre, vendredi 14 juin.

VOUS AVEZ raté la montée des marches du palais des festivals ? Ne passez pas à côté de celle du théâtre André Malraux. *We Cannes*, c'est tout comme la Croisette, mais en plus amusant. Pas envie de poireauter deux heures en attendant de voir arriver Brad Pitt et Leonardo Di Caprio ? Ça tombe bien, ici la star, c'est vous. Pas envie non plus de voir quinze films dans la journée ? C'est parfait puisqu'il n'y en aura qu'un.

Ce sera *La Cité de la peur*, la comédie cultissime signée Alain Berbérian et Alain Chabat, justement projetée au Festival de Cannes 2019 pour ses 25 ans. Et après le film ? Et bien ce sera comme à Cannes, ambiance tapis rouge et cocktail party avec en plus photocall et jeu, le tout à prendre avec humour et légèreté. Et avec la complicité de la Ferme du Saut du Loup, de la Maison des arts plastiques et de l'association Espoir. ✨ **G.K**



• **We Cannes, le 14 juin à 19h30 (ouverture du bar à 19h). À partir de 12 ans. Réservation indispensable au 01 41 80 69 69 ou sur resa@theatrechevillylarue.fr. Tarifs : 6 € adulte, 4 € enfant.**

Exposition

L'exposition des élèves des ateliers de la Maison des arts plastiques reflète une année d'échanges, d'apprentissage, de création et souvent d'excellence. Ne manquez pas le cru de cette année à découvrir du 8 juin au 5 juillet.

LES ÉLÈVES DES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DÉTONNENT ET ÉMERVEILLENENT PAR LEUR TALENT



CHAQUE ANNÉE, l'exposition des travaux d'élèves de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur témoigne de leur savoir-faire grandissant. Répartis entre enfants, adolescents et adultes, ils ont été 192 à contribuer à des œuvres individuelles ou collectives. Du dessin à l'art numérique, en passant par la bande dessinée ou la peinture, ce sont des techniques, des expérimentations et des thématiques variées qui ont été abordées tout au long de l'année scolaire. Les professeurs n'ont pas manqué de travailler en unissant les compétences de leurs élèves, à l'image du film d'animation présentant les activités de la Maison des arts plastiques réalisé en mapping vidéo par les enfants du cours

numérique. Cette technique qui consiste à projeter des vidéos sur des volumes en jouant avec leur relief a permis d'intégrer à cette production des éléments réalisés par plusieurs autres cours.

Mais chaque année, cette exposition d'œuvres d'amateurs sait aussi se nourrir de la rencontre avec des œuvres d'artistes et des artistes eux-mêmes. *Tisser votre mémoire* accueillie en mars dernier, a permis à des adultes et des enfants de s'initier aux tressages de papier en partant de l'univers du peintre François Rouan ou aux ateliers gravure de travailler sur le processus de la trame. Les enfants et adolescents ont expérimenté collage, craies aquarellées, pâte à modeler et pastels autour de l'univers des supers héros et de l'exposition *Super (Wo)Man*. « Grâce à cette transversalité, la Maison des arts plastiques est aussi un lieu ressources qui peut se penser comme un outil car il est évident que nous avons un rôle d'éducation artistique à jouer », explique Fabienne Leloup, directrice de l'établissement. Comme en témoignent les élèves qui se dirigent vers des filières artistiques et des écoles d'art. Mais tout en révélant des talents, ce rendez-vous incontournable est avant tout un détonateur de plaisir et d'émerveillement. * **Sylvia Maurice**

• **Exposition des travaux des élèves des ateliers de la maison des arts plastiques, du 8 juin au 5 juillet à la Maison des arts plastiques (34, rue Henri Cretté). Vernissage samedi 8 juin à 18h30, accompagné d'un intermède musical du conservatoire.**



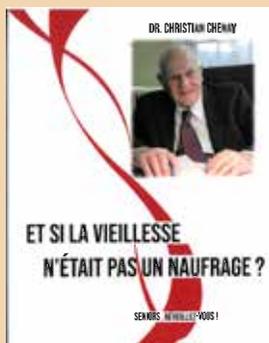
RÉVISER À LA MÉDIATHÈQUE

Les examens de fin d'année approchent, voici que se profile le temps des révisions. Pour que celui-ci soit le plus profitable, en partenariat avec le service Jeunesse, la médiathèque va proposer aux bacheliers des horaires aménagés et des places de travail supplémentaires. Pour l'occasion, elle mettra à leur disposition des annales et des ouvrages de révision dans différentes matières ainsi que des ressources numériques. Et surtout, des étudiants seront présents pour leur apporter un soutien personnalisé. Boissons et collations seront en libre-service. Ce dispositif sera en vigueur samedi 1^{er} juin, mercredi 5 et samedi 8 juin de 10h à 18h, tous les jours du mardi 11 au samedi 15 juin à partir de 10h, lundi 17 juin de 14h à 18h, mardi 18 et jeudi 20 juin de 14h à 20h

DÉFILEZ COSTUMÉS

Prenez vos mesures et passez vos commandes de costumes pour le défilé de la prochaine fête communale le plus rapidement possible via les bulletins d'inscription à disposition dans les lieux publics et sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). Et si l'envie vous prend de participer à la fabrication desdits costumes, n'hésitez pas, il suffit juste de savoir couper, coller, bricoler.

• **Renseignements auprès de Maral au 06 81 67 65 27.**



SÉANCE DÉDICACE DU D^R CHENAY

La médiathèque accueille le D^r Chenay, médecin à Chevilly-Larue, pour une séance de dédicace autour de son livre *Et si la vieillesse n'était pas un naufrage ? Séniors, réveillez-vous !* Un titre en référence sans aucun doute à son âge -97 ans au moment de la sortie de l'ouvrage en 2018- lui qui depuis 2014 est considéré comme le doyen des médecins de France toujours en exercice. L'homme livre là une étonnante autobiographie, traversant un siècle d'étapes de la vie au rythme de l'histoire de la France et lui donnant l'occasion de poser un point de vue subjectif sur la société. « *Les séniors font partie du tissu vivant de toute nation. Ils seront bientôt majoritaires* » affirme-t-il. L'ouvrage est à découvrir assurément. Il sera en vente le jour de la dédicace et prochainement en prêt à la médiathèque.

• **Dédicace samedi 8 juin de 15h à 18h, médiathèque Boris Vian (25, avenue Franklin Roosevelt).**

COUPS DE CŒUR MUSICAUX « SPÉCIAL FÊTE DE LA MUSIQUE »

13 000 disques dans les bacs, 1 piano numérique à disposition, 180 partitions, des magazines de tous types de musiques, des ateliers participatifs, des concerts ... la médiathèque fête la musique toute l'année. À l'occasion du 21 juin, l'équipe de l'espace Musique & Cinéma partage ses derniers coups de cœur.

POP



LIVING IN SYMBOL

Astronauts Etc fait de la pop aérienne et néanmoins pleine de groove. On ne se lasse pas de l'habileté des mélodies et des arrangements qui touchent juste sans jamais tomber dans

la démonstration. Le genre de classique qu'on peut mettre en boucle sans problème, relaxant et stimulant à la fois.

DE **ASTRONAUTS ETC**, COQUEIRO VERDE RECORDS, 2018



Wǒ MEN

Puisant son inspiration à travers le monde, chantant en anglais, en français et parfois en mandarin (!), Bonnie Li est une artiste originale. Cet album en partie autobiographique explore les émotions qu'elle a vécues ces deux dernières années : 10 différents morceaux comme 10 différentes quêtes de soi... "Loops" vocales envoûtantes et samples puissants pour un album rock séduisant.

DE **BONNIE LI**, 2019

MUSIQUE CLASSIQUE



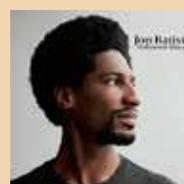
SIX SUITES POUR ALTO SOLO

Ces suites de Bach, initialement écrites pour violoncelle, ont nécessité quelques arrangements pour être jouées à l'alto. L'une des plus grands altistes actuelles, Kim

Kashkashian, fait preuve d'un engagement et d'une intensité rares dans cette interprétation. Un disque riche en émotions.

DE **J. S BACH**, INTERPRÉTÉ PAR **KIM KASHKASHIAN**, DEUTSCHE GRAMMOPHON, 2018

JAZZ



HOLLYWOOD AFRICANS

Placé sous l'influence des musiques noires américaines, le nouvel album du pianiste et chanteur Jon Batiste débute par un boogie-woogie qu'on

penserait venu tout droit des années 20. Suit une reprise de *What a beautiful world*, chanson immortalisée par Louis Armstrong, et une impro sur un thème de Chopin. Vous l'aurez compris, Jon Batiste est à l'aise dans tous les styles ! On vous garantit que les chœurs gospel de *Is it over* vous donneront des frissons ...

DE **JON BATISTE**, VERVE RECORDS, 2018



CHOPIN MEETS THE BLUES

Qui aurait pensé que les *Nocturnes* de Chopin cachaient des ambiances jazz ? Le pianiste Peter Beets ! Prenant comme point de départ les mélodies de

Chopin, il part vers des improvisations jazz (et non blues comme noté dans le titre) pleines de gaieté. Un album surprenant et délicieux.

DE **PETER BEETS**, CRISS CROSS JAZZ, 2010

FANFARE ÉLECTRO



TUMULT

Ce big band allemand s'est fait une spécialité de reprendre des tubes de la musique électronique pour en faire des versions plus cuivrées. Même si c'est en live ou en vidéo qu'on mesure vraiment

l'énergie dégagée par le groupe, cette version studio de leurs performances donne malgré tout un bon aperçu de leur répertoire.

DE **MEUTE**, 2017

DU PRIEURÉ DE LA SAUSSAYE À L'ORÉAL

2^e PARTIE

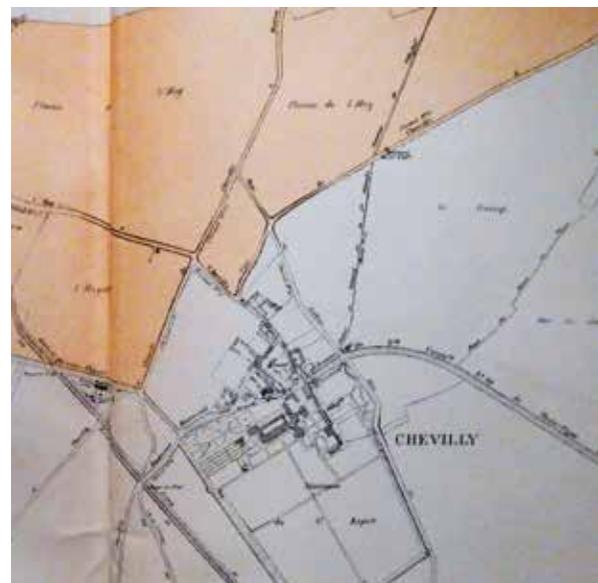
DE LA FERME DE LA SAUSSAIE À L'ORÉAL

Jadis léproserie et couvent, puis ferme, pépinières et jardins, l'ancien site de la Saussaie est voué depuis 1962 aux parfums et aux produits de beauté, d'hygiène et de soin.

DURANT LA Révolution, le 17 avril 1792, a lieu la vente par adjudication du couvent à l'abandon, de la ferme et des terres de la Saussaie, ancienne propriété des "ci-devant dames religieuses de Saint-Cyr" devenue bien national. Le domaine couvre alors 92,5 hectares sur Chevilly, Vitry, Villejuif, Thiais et Rungis. L'acquéreur est le banquier Joseph Jaume, propriétaire depuis 1791 du château de Chevilly. Il fait démolir le couvent pour en vendre les pierres. Joseph Jaume étant décédé en 1807 un an après son épouse, leur héritier vend le domaine du château en 1808 et celui de la Saussaie en 1810 au même acquéreur, le banquier François Jacques Outrequin, maire de 1813 à 1831. Après son décès en 1834 et celui de son épouse en 1835, leur fils Pierre François hérite des deux domaines. Il est conseiller municipal de 1837 à sa mort en 1854. Par un bail de 1845, La Saussaie est louée jusqu'en 1863 à un pépiniériste émérite, Gabriel Croux, qui y crée notamment la "figue grasse superfine de la Saussaie". C'est à cette époque que l'écriture "la Saussaie" se développe, avant de s'imposer bientôt. En 1855, la veuve de Pierre François Outrequin vend la propriété du château, mais ne trouve pas d'acquéreur pour la Saussaie. Après sa mort en 1857, ses biens sont partagés en 1858 entre ses héritiers. La partie nord de la Saussaie échoit à deux neveux, qui la vendent en 1863 à un jardinier, Jean-Baptiste Bricage ; celui-ci la revend en août 1868 à un hôtelier parisien, Jules Boule. Ce dernier reconstitue le domaine en rachetant en octobre 1868 la partie sud

échue à un frère et rénove les bâtiments vétustes de la ferme. En septembre 1870, elle sert d'avant-poste aux soldats prussiens, qui l'évacuent lors de la vaine attaque française du 30 septembre 1870 sur Chevilly. Le lendemain du combat, les Prussiens la font sauter pour qu'elle ne puisse plus servir d'appui à une nouvelle attaque française. La paix revenue, Jules Boule reconstruit la ferme. Il décède en 1873, deux ans après son épouse, laissant pour héritière leur fille Louise, âgée alors de 16 ans. Elle vit des rentes que lui procurent notamment la location de la Saussaie à des jardiniers successifs. Les bâtiments de la ferme sont démolis vers 1923. Le 6 décembre 1927, Louise Boule, âgée de 70 ans, vend en viager les 2,6 hectares de l'enclos de la Saussaie à un investisseur parisien, Lucien Lauzeray, mais elle décède 24 jours après, bonne affaire pour l'acheteur. Celui-ci crée le 13 mars 1928 la Société civile immobilière (SCI) de Chevilly-Larue. Le terrain reste en jardins en attendant un projet immobilier.

En 1950, le parfumeur Armand Petitjean, fondateur en 1935 de Lancôme, trouve à la Saussaie le site qu'il cherchait près de Paris pour y établir une usine de prestige, celle de Courbevoie s'avérant trop petite. La société Lancôme achète alors des parts de la SCI de Chevilly-Larue et, devenue majoritaire, loue le terrain à la SCI par bail du 29 décembre 1953, complété par l'achat de terrains voisins. La première pierre de l'usine est posée au début 1957. "Le petit Versailles de la parfumerie" est inauguré le 20 juin 1962. Lancôme devient pleinement propriétaire le 7 novembre 1966 et la SCI est dissoute. Entre-temps, L'Oréal a racheté Lancôme en 1964, les deux



Cet extrait de l'Atlas des communes du département de la Seine (1896-1900) montre que le secteur de La Saussaie est alors quasiment inhabité



Publicité pour Lancôme avec une photographie du site de Chevilly prise par Doisneau peu après l'inauguration le 20 juin 1962.

sociétés se partageant les locaux de Chevilly-Larue jusqu'en début 2000, où L'Oréal occupe tout le site, qui est dès lors entièrement voué à la recherche. Le nom de la Saussaie est repris en 1966 par la SCIC pour désigner la résidence construite près de la cité des Sorbiers, les deux noms étant associés en 1996 pour dénommer le quartier Les Sorbiers-La Saussaie 🌟

Marc Ellenberger,

UN ÉTÉ SPORTIF !

Le service Jeunesse organise en partenariat avec le service des sports et l'Élan un stage multisports qui se tiendra du 1^{er} au 5 juillet. De nombreuses activités seront au programme de la semaine : acrobatiche, taekwondo, natation, badminton ou encore basket. Ce stage s'adresse à tous les Chevillais âgés de 11 à 15 ans pour promouvoir la pratique du sport et faire découvrir aux jeunes des disciplines ainsi que les équipements et les services de la ville. Les inscriptions se font auprès du service Jeunesse (15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). 5€ la semaine.

GALAS DE CIRQUE ET HIP-HOP

Les ateliers hip-hop et cirque du service Jeunesse ne sont pas en reste puisqu'ils préparent leur gala de fin d'année. Le gala de hip-hop aura lieu le 23 juin à 15h au théâtre André Malraux et le gala de cirque le 30 juin à 15h, également au théâtre. L'occasion pour les jeunes Chevillais, âgés de 6 à 21 ans, de monter sur scène et de montrer l'étendue des progrès réalisés. Renseignements et inscriptions (s'il reste des places) auprès du service Jeunesse : 01 46 87 97 65 ou ccolon@ville-chevilly-larue.fr.



Le cyclotourisme, une activité de loisirs ouverte à tous, de tous niveaux.

CYCLOTOURISME

TOUS EN SELLE !

La randonnée de fin d'année et le séjour dans le Lubéron sont les moments forts de la fin de saison de la section cyclotourisme de l'Élan.

29 65 OU BIEN 100 KM à parcourir, vous avez le choix. La section cyclotourisme de l'Élan organise sa randonnée

annuelle le 30 juin avec trois distances possibles pour permettre aux sportifs de tous niveaux de participer à cette belle fête. Le départ sera

donné à 9h du parc des sports et les cyclotouristes pourront s'inscrire sur place à partir de 7h.

32 adhérents de la section profiteront également d'un séjour dans le Lubéron du 16 au 22 juin avec au programme des sorties vélo tous les matins pour découvrir la région et faire des visites culturelles l'après-midi. « C'est l'occasion d'apprécier des paysages et de se faire plaisir » explique Jacques Pauget, président de la section cyclotourisme. Celui-ci invite d'ailleurs tous ceux qui le souhaitent à venir s'initier à cette pratique du vélo en douceur. Il organise régulièrement des sorties le samedi matin en fonction de la météo avec des parcours adaptés selon le niveau des participants. * **H.D**

• **Si vous êtes intéressés, contacter Jacques Pauget par téléphone : 06 32 25 70 03 ou par mail : jacques.pauget@orange.fr.**

COURSE CONTRE LA FAIM

UN EFFORT SOLIDAIRE



Tous fiers d'avoir couru contre la faim !

La 22^e édition de la Course contre la faim s'est déroulée le 17 mai. Près de 130 élèves de 6^e du collège Liberté ont tout donné pour récolter des fonds en faveur d'Action contre la faim.

PENDANT 40 minutes, Lyna, Hadil, Doumia et leurs camarades du collège Liberté ont parcouru le plus

rapidement possible un circuit dans le parc Petit Le Roy. Chaque tour effectué correspond à une somme d'argent promise

par les parents ou les proches des jeunes athlètes. « Les dons seront collectés dans les prochaines semaines et nous remettrons un chèque à Action contre la faim afin de financer des projets solidaires au Tchad » précise Laura Gautier, professeure d'EPS.

Très motivés et portés par l'enthousiasme collectif, les collégiens se donnent à fond. « Encore un dernier tour ! » les encouragent des 3^{es} venus apporter leur soutien. Chacun va à son rythme mais le plus important est bel et bien de participer. « Ça rend fier de courir pour la bonne cause » assure Mathis qui a réalisé l'exploit de courir 12 tours soit plus de 7km. Tyane et Célia sont elles aussi fières d'avoir couru pour « donner à ceux qui en ont besoin ». Une belle expérience pour ces jeunes citoyens fatigués mais ravis. * **H.D**



Football

Le jeu des Chevillais (en rouge) n'a manqué de belles actions.

Auteurs d'une très belle saison, les U11 de la section football de l'Élan étaient qualifiés pour le tournoi final de la coupe départementale organisé le 18 mai au stade Alain Mimoun de Thiais. Si les jeunes Chevillais n'ont pas réussi à s'imposer, ils ont porté haut les couleurs de leur club et de leur ville.

LES U11 SE FONT UNE PLACE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

LES HUIT MEILLEURES équipes du Val-de-Marne de la catégorie U11 se retrouvent en ce samedi après-midi pour disputer la finale du tournoi départemental. Pour se qualifier, les joueurs de l'Élan ont brillamment passé trois tours. « *Ce tournoi vient récompenser leur belle saison* » savoure Nadim Ben Rezigue, responsable des catégories U12 et U13. « *Ils ont été très réguliers, assidus à l'entraînement, et ont fait de beaux parcours que ce soit en championnat ou en coupe* ».

Répartis dans des poules de quatre équipes, les jeunes footballeurs sont d'abord évalués sur des défis techniques : parcours à réaliser avec la balle et séries de jongles avec les pieds et la tête. Après cette mise en jambe, vient le temps des matches. L'Élan est d'abord opposé à Fresnes, une rencontre que les Chevillais dominent sans concrétiser. Punis sur une erreur en fin de match, ils tentent de se relancer contre Joinville mais la partie s'achève sur une deuxième défaite.

Un épilogue heureux

L'entraîneur Ryan remobilise ses troupes alors qu'il reste un dernier match à jouer face à Vincennes. Un discours qui va porter ses fruits pour le plus grand bonheur de la délégation chevillaise venue encourager les footballeurs en herbe. Rapidement menés au score après un pénalty concédé, les Chevillais reviennent peu à peu dans la partie. Ils font preuve de belles ressources mentales et l'emportent finalement 2-1. Ce tournoi se conclut donc sur une note positive et la déception s'envole peu à peu. « *Nous sommes fiers de votre parcours, ne lâchez jamais rien !* » les félicite Clément Sacco, coordinateur technique de la section. Engagé dans une dynamique positive reposant sur les valeurs de travail, de respect et de cohésion, le club chevillais se fait petit à petit une place sur la scène départementale. Il peut désormais envisager l'avenir avec optimisme, porté par des jeunes enthousiastes et talentueux. ✨

Hugo Derriennic



UN ENSEMBLE DE GR AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

L'ensemble Fédérale B 10/11 ans de la section gymnastique rythmique de l'Élan a réalisé une magnifique performance lors des championnats régionaux qui se tenaient à Eaubonne les 11 et 12 mai en prenant la 3^e place de la compétition. Un podium qui lui permet de se qualifier pour les championnats de France de Besançon le 7 juin et de vivre une magnifique expérience. Les catégories régionales ont elles aussi brillé lors du championnat d'Île-de-France de Thiais les 18 et 19 mai. Avec une 5^e place pour les 10/11 ans et surtout une 2^e place pour les 15 ans et moins, le bilan est très positif. Pour finir la saison en beauté, le club vous invite à son gala de fin d'année le 29 juin au parc des sports à partir de 16h30 (2€ de participation, gratuit pour les moins de 12 ans).

GALA DE NATATION SYNCHRONISÉE

Entre passage de grades, remise de ceintures, galas et fêtes de fin de saison, de nombreux événements sont organisés par les clubs sportifs en ce mois de juin. La section natation synchronisée de l'Élan convie ainsi les Chevillais à un gala organisé le 22 juin à la piscine municipale à partir de 20h. Un beau spectacle en perspective.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

NORA LAMRAOUI-BOUDON • 1^{ère} maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

Agir pour le pouvoir d'achat des familles, c'est agir pour l'avenir de nos enfants.



Le 19 mai dernier, les 28 élèves d'une classe de CE1 de l'école Pierre et Marie Curie ont remporté le concours « Ta Classe en Colo », organisé par l'association « Jeunesse en plein air ». Ils bénéficieront chacun d'un séjour en colonie de vacances offert.

Je tiens à les en féliciter, car ils ont su unir leur créativité, preuve de l'effervescence de notre jeunesse !

Ce concours visait à attirer l'attention sur le fait que de moins en moins d'enfants partent en « colo », particulièrement ceux des familles les moins favorisées ...

C'est un problème profond, mais les récentes mesures contre le pouvoir d'achat des familles prises par Emmanuel Macron ne risquent malheureusement pas d'inverser la tendance.

Il y a pourtant là une inégalité contre laquelle il est de notre devoir d'agir.

C'est dans ce but que la municipalité met en place différentes initiatives, comme :

- **les classes environnement**, qui délocalisent l'école à la montagne ou à la mer pendant 9 jours, et dont ont bénéficié 93% des enfants scolarisés à Chevilly-Larue depuis 2014 ;

- **ou les séjours d'été et les « journées escapades »**, qui permettent aux enfants de s'évader pendant les vacances.

Personne ne paie ces initiatives à leur coût réel. Par exemple : un séjour de 2 semaines à Cap Breton ou à la Trinité-sur-Mer, d'une valeur de 1 000 €, est facturé entre 183 et 529 € aux familles, en fonction du quotient familial.

Agir pour le pouvoir d'achat des familles au niveau municipal, c'est donc agir pour que les petits Chevillais puissent s'épanouir, se cultiver, s'ouvrir aux autres, et devenir des citoyens à part entière. C'est investir pour l'avenir de nos enfants. ✨

NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ • conseillère municipale, élue du groupe La France Insoumise

La ZFE ne doit pas être source de plus de souffrance sociale



La Métropole du Grand Paris souhaite instaurer dès le mois de juillet une Zone à Faible Émission interdisant les véhicules classés « Crit'Air 5 » de circuler. L'idée est d'imposer le remplacement des véhicules par l'achat de nouveaux véhicules propres. Si l'enjeu de la pollution de l'air, comme nous le pensons est crucial, il nécessite des mesures sociales fortes pour soutenir l'effort demandé aux foyers les plus modestes. Pour

changer les modes de déplacement, il faut une réelle attractivité des transports en commun en nombre, en fréquence mais surtout en qualité. Selon l'organisation non gouvernementale Oxfam, 10% des populations les plus riches seraient responsables de 50% des émissions de CO2, comment peut-on alors demander, une fois de plus,

aux populations à plus faible pouvoir d'achat, de prendre seules en charge cette responsabilité environnementale et sanitaire. Appliquer une ZFE, dans ce cadre, sans apporter une aide conséquente aux foyers qui ont besoin d'un véhicule n'est pas concevable. Cela revient à consulter son médecin après avoir détecté les symptômes d'une maladie bien connue et le payer pour qu'il vous recommande de vous soigner vous-même ! Il faut réduire la pollution de l'air de façon tangible. Cela concerne, par exemple, le ferroutage qui remplacerait des milliers de camions en moins sur les routes, chaque jour. Cela s'applique aussi à la politique européenne avec sa logique économique libérale qui n'a qu'un objectif, la concurrence libre qui réduit l'environnement à sa portion congrue. La lutte contre la pollution nous concerne toutes et tous, il suffit de mettre les bons curseurs au bon endroit. ✨

HERMINE RIGAUD • maire-adjointe, élue du groupe Socialistes unitaires

Prévenir les arnaques contre les personnes âgées



Le vendredi 17 mai dernier, il y avait foule dans la salle communale Simone de Beauvoir, à l'occasion de la conférence organisée par le Clic 6, intitulée « Gare aux arnaques ». Une causerie riche d'enseignements sur les méthodes des escrocs, pour tromper les personnes âgées.

Depuis un moment, les escroqueries et autres arnaques explosent dans notre société. Nos séniors en sont le plus souvent les victimes, car ils sont plus vulnérables que le reste de la population. Ils peuvent souffrir de problèmes cognitifs qui altèrent leur jugement et/ou être isolés, choses qui les rendent plus perméables aux propositions des escrocs. Quelques exemples les plus fréquents ont été évoqués, par exemple : les emails frauduleux, les fausses associations caritatives,

les personnes qui proposent gentiment de l'aide, les faux bricoleurs et dépanneurs, les organismes qui récolteraient des fonds pour les catastrophes ... la liste et l'imagination des escrocs sont exorbitantes.

Face à ce phénomène, les pouvoirs publics multiplient les moyens d'information et de prévention pour aider les personnes âgées à ne pas succomber aux pièges des escrocs. Dans notre ville, la municipalité organise chaque année des réunions, en partenariat avec le poste de police, pour l'opération tranquillité pendant les vacances. Si vous vous sentez concernés, vous pouvez prendre contact avec les ASVP, le service Retraités ou encore le Clic 6. Mais avant toute chose, restez prudents et ne faites pas confiance aux personnes que vous ne connaissez pas, faites-vous connaître auprès des services, pour avoir toutes les informations et recommandations. ✨

Une police municipale à Chevilly-Larue : pourquoi pas ?



Le 20 juin prochain, le Conseil municipal aura à se prononcer sur la mise en place d'une police municipale à Chevilly-Larue. Cela répond à une demande croissante de la population qui a besoin d'une plus grande sécurité. C'est quelque chose qui nous paraît légitime même s'il faut bien

avoir conscience qu'un service de policiers municipaux ne résoudra pas tous les problèmes de délinquance et d'incivilité que nous pouvons rencontrer sur la ville. Mais nous constatons que, entre nos agents de sécurité de la voie publique (ASVP), qui réalisent un travail formidable, et la police nationale, il manque sur la ville une

présence préventive, éducative, dissuasive, capable de verbaliser quand cela s'avère nécessaire. La police nationale qui voit ses effectifs baisser et qui est obligée de se concentrer sur des actions plus spécialisées, ne peut plus complètement réaliser une action de proximité dans les quartiers. On le voit, les policiers font des rondes en véhicule et interviennent à pied lorsqu'ils sont appelés mais ne peuvent plus être présents de façon continue dans nos rues comme le faisaient les gardiens de la paix. C'est donc finalement aux communes que revient la responsabilité d'engager les personnes chargées d'assurer cette présence rassurante et dissuasive auprès de la population. Dans une société qui se veut apaisée, nous pensons qu'il est important d'accepter ce choix. Les femmes et les hommes policiers municipaux à Chevilly-Larue, par leur travail de proximité, seront nos gardiens de la paix. ✨

PATRICK BLAS • maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et Citoyens

Du nouveau côté complexe Lilian Thuram et terrain de rugby



Les travaux du complexe sportif Lilian Thuram démarrent enfin, après une attente bien légitime de nos utilisateurs. Il aura fallu 18 mois pour que le Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré perçoive enfin des assurances les remboursements correspondant aux préjudices subis. La fin des travaux de cette remise en état est prévue pour début décembre 2019. Soyez assurés que je suivrai de très près l'avancement des

réparations afin que le calendrier prévu soit respecté. Nous avons jusque-là réussi à faire rouvrir la partie gymnase, grandement utilisée par les lycéens de Pauline Roland, ainsi que la salle où la gymnastique rythmique évolue malgré quelques contraintes d'utilisation. Quant au terrain de rugby, situé en face du parc des sports, le choix des entreprises est

en cours. Les travaux devraient commencer dès le mois de septembre. Le Syndicat, après plusieurs études et rapports sur la texture du terrain, a finalement choisi l'utilisation d'un terrain synthétique qui permet jusqu'à 40h d'utilisation/semaine, contre 5h pour un terrain herbeux.

Pour éviter toute polémique quant à l'utilisation des granulats en caoutchouc, nous avons privilégié des particules de liège.

N'hésitez pas à nous retrouver sur le site de la fête communale, le 15 juin à 19h, devant la grande scène où nous mettrons à l'honneur le Fight-Club de Nordine Amari en présence de responsables de la Fédération française de boxe thaïlandaise. Nordine a encadré des jeunes chevillais à Bangkok où ils ont remporté des titres de champion et vice-champion du monde dans leur catégorie. ✨

LILIANE PONOTCHEVNY, BEVERLY ZEHIA, MICHEL PIERRE, BÉRANGÈRE DURÈGNE DE LAUNAGUET • élu(e)s du groupe Les Républicains - UDI - Divers droite

Le Sénat adopte à l'unanimité l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans



La mesure concernera 25 000 enfants. « C'est un très grand progrès social, un progrès pédagogique et éducatif » s'est réjoui le ministre.

Dans les faits, la très grande majorité des enfants vont déjà à l'école dès 3 ans pour **97% d'entre eux**. C'est pourquoi certains y voient une mesure avant tout symbolique. Une vision que rejette le ministre.

L'école maternelle n'étant pas considérée comme indispensable aujourd'hui, de nombreux enfants de 3 ans ne sont par exemple scolarisés que le matin et rentrent chez eux pour déjeuner et faire une sieste. Comme pour les enfants de 6 ans, ceux-là devront faire connaître au responsable de l'établissement les motifs de cette absence, comme l'indique le Code de l'éducation. Et si le motif donné

n'est pas légitime, les responsables peuvent être "punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe", explique le Code pénal, soit 135 €, si la justice est saisie.

La famille a deux possibilités pour scolariser son enfant durant la période obligatoire. Elle peut soit le scolariser dans un établissement scolaire public ou privé, soit assurer son instruction elle-même avec une déclaration préalable.

Le ministre a reconnu qu'il y a encore des problèmes à résoudre, notamment financiers pour les municipalités. « **Nous compenserons aux communes le surplus de dépenses que cela occasionnera** » a-t-il assuré, cette mesure nécessitant la création d'environ 800 postes. Certains déplorent un cadeau fait aux écoles privées mais rappelons qu'il s'agit d'abord d'une obligation constitutionnelle.

L'État doit accompagner les communes quand il y a création de nouvelles compétences. ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, Faisons avancer Chevilly-Larue

Une violence inqualifiable ...



Dans sa tribune du journal municipal du mois de mai, l'élu en charge du commerce, Madame Régine Boivin, s'est livrée à des attaques personnelles d'une rare violence contre ma personne.

Les différences politiques ne doivent jamais mener à porter atteinte à une personne ou à sa famille. Ces procédés abaissent le niveau du débat politique dans notre commune et amènent nos concitoyens à se détourner de leurs élus.

En tant que directrice de la publication du journal municipal, la maire de Chevilly-Larue s'est toujours empressée de répondre à nos tribunes avant même leur parution et censure nos droits de réponse au mépris de toute équité démocratique. Elle laisse en revanche faire un membre de sa majorité qui dépasse ouvertement les limites contre l'opposition.

Quel esprit de clan ! **L'échec de la politique menée pour redynamiser le commerce de proximité et la transformation progressive de notre commune en désert commercial semblent provoquer de la nervosité au sein de la majorité municipale.**

Nous avons toujours été constructifs au sein du Conseil municipal et avons voté certaines délibérations présentées par la majorité municipale sans esprit partisan, c'était le cas pour l'installation du Bistrot d'Oliv dans le centre ville.

Vouloir transformer notre Conseil municipal en annexe locale des combats politiques nationaux ou en système de violence contre l'opposition ne sert qu'à faire oublier les échecs de la Maire et de sa majorité, **nous refusons de jouer à ce jeu !**

Exprimons nos désaccords sur les projets et non sur les personnes, les Chevillais le réclament ! ✨ Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94, yacine.ladjici@gmail.com, www.yacine-ladjici.com.

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 9 juin

Pharmacie de la Paix
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Lundi 10 juin

Pharmacie Principale
155, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
09 53 36 02 97

Dimanche 16 juin

Pharmacie de la Cerisaie
CC La Cerisaie,
5, allée des Fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr/

> vos démarches et services > santé et handicap

Jeudi 23 juin

Pharmacie du Rugby
55, rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Dimanche 30 juin

Pharmacie Akwa
15, rue du
Docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Dimanche 7 juillet

Pharmacie Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 avril 2019

Naissances

- Mohamed Benmammas
- Liam Coulon
- Kawtar Dahmouni
- Lyna Hadjiddj
- Jennah Khelil
- Martin Julien Raynal
- Luca Rolland
- Liam Urgin Fontaine

Décès

- Patrice Briand
- Charles Distel
- Françoise Dreucci
- Maria Estevez Avallé
- veuve Ubeira
- Rabah Galleze
- Patrick Hollande
- Odette Laloi

• Lyamna Maiza

Erratum

Dans les décès du mois du 1^{er} au 31 mars (parution du mois dernier), il manquait un nom :

- Maud Kemoun



MÉDECINS DE GARDE

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :
de 20h à minuit

Samedi :
de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :
de 8h à minuit

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE -
01 45 60 18 00

- * **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- * **mardi de 13h30 à 18h30**
- * **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- * **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**



PERMANENCES MARDI 16 JUILLET DE 15H30 À 18H30

PERMANENCES IMPÔTS

Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h.

CENTRE DES IMPÔTS - 4, RUE DISPAN À L'HAY-LES-ROSES - 01 49 08 88 03

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.
3, RUE DU BÉARN - AU 01 41 80 18 95

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

PERMANENCES DU CIDFF

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

LE CLIC VOUS REÇOIT

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA
01 48 53 79 09

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h sauf en août.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN - 01 45 12 91 52

PERMANENCES CNL

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

SANTÉ PRÉVENTION

SÉANCES DE VACCINATION GRATUITES

Avec le soutien de la municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

Vaccinations gratuites lundi 1^{er} juillet de 10h à 12h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).

FERMETURE DE TOUTES LES AGENCES EDF

Toutes les agences EDF sur le territoire français ont fermé leurs portes, le géant de l'énergie ayant pris le parti de se focaliser sur son service client téléphonique et en ligne. EDF a pris ce tournant pour, selon son argumentaire, faire face au manque de rentabilité des agences et à la concurrence depuis l'ouverture du marché de l'énergie. Pour accéder aux informations concernant les services d'EDF pour Chevilly-Larue : www.agence-france-eletricity.fr/edf.

Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF, se rendre sur le même site, sous-rubrique « agence-edf-fermeture ».

Le bâtiment recrute !

Face à des besoins de recrutement croissants dans le secteur du bâtiment, la Fédération française du bâtiment Grand Paris a récemment lancé une plateforme pour l'emploi destinée à améliorer la mise en relation des candidats et des entreprises sur le territoire du Grand Paris. Elle permet à toutes les entreprises de déposer leurs offres d'emplois en ligne et aux candidats de postuler directement auprès de l'entreprise.

• **Rendez-vous sur le site <https://emploi.lebatimentgrandparis.fr>.**

DON DU SANG

Vendredi 21 juin de 14h à 19h

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.

Ancien centre de loisirs - 15, rue Dericbourg

Renseignements : 01 43 50 95 12
www.donneursdesang94550.fr
contact@donneursdesang94550.fr
facebook de ADSB de Chevilly-Larue



LE PORTAIL FAMILLE ÉVOLUE

Depuis septembre 2018 le portail famille municipal du site internet de la ville permet aux Chevillais de payer en ligne leurs factures éditées par le service Enfance. Ce service s'enrichit dès le mois de juin : en préparation de la rentrée scolaire 2019/2020, les démarches d'inscription ou de réinscription aux activités péri et extra scolaires (restauration municipale, accueil du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi ou étude) vont pouvoir s'effectuer via ce portail (www.ville-chevilly-larue.fr rubrique « portail famille »). La possibilité de poursuivre les démarches via un formulaire papier demeure ouverte en le téléchargeant (www.ville-chevilly-larue.fr rubrique « actualités » de la page d'accueil). Des permanences se tiendront tous les samedis matin du 8 juin au 6 juillet à l'hôtel de ville, en semaine dans les relais-mairie et à l'hôtel de ville, pour accompagner les Chevillais dans ces nouvelles démarches.

• **Renseignements auprès de la Direction de l'Éducation (01 45 60 18 77 / 19 43) ou par mail (enfance@ville-chevilly-larue.fr).**

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Chevilly-Larue recrute

- un jardinier (h/f)
- un gestionnaire du patrimoine bâti et courants faibles (h/f)
- un animateur de rue - service Jeunesse (h/f)
- un maître-nageur sauveteur MGC (h/f)
- un maître-nageur remplaçant AMG (h/f)

Envoyer CV et lettre de motivation à : Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

COLLECTE DES EMCOMBRANTS 2019

SECTEUR 1 : 3 JUILLET

SECTEUR 2 : 19 JUIN

SECTEUR 3 : 26 JUIN

Attention, les encombrants doivent être déposés la veille au soir le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2019

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteurs 1 & 3A : tous les mardis
Secteurs 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteurs 1 & 3A : les mercredis 12 et 26 juin
Secteurs 2 & 3B : les mardis 19 juin et 3 juillet
Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89. Le calendrier complet de l'année 2018 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté

Installation d'un médiateur des conflits

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (qui ne nécessitent pas de porter plainte), qui aide à favoriser le dialogue et apaiser les éventuelles tensions entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés lors de permanences au Relais-mairie Centre, 13, rue Édith Piaf. Permanences tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois (sauf en août) de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.
Tél. : 06 31 18 26 26. E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

Nora Lamraoui-Boudon 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au : 01 45 60 18 25

André Deluchat Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

Hermine Rigaud Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

Laurent Taupin Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

Patrick Blas Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

Élisabeth Lazon Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87

Barbara Lorand-Pierre Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Droits au logement : Prises de rendez-vous au 01 45 60 18 25 les lundis et mercredis matins de 9h à 12h.

Dominique Lo Faro Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Charlotte Régina Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, aux Actions de préventions et de lutte contre les discriminations et à la Culture de paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins)

Jean-Paul Homasson Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

Vincent Phalippou Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

Renaud Roux Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets, à la Gestion publique de l'eau et à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

Régine Boivin Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, aux Commerces et à l'Urbanisme : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

Murielle Desmet Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Jean-Jacques Bridey, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert Conseillers départementaux, rendez-vous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.